



INFO-EFS

spécial 50 ans de l'EFS

*Bulletin d'information de
l'École française de spéléologie*
hors série - 1^{er} semestre 2010





INFO-EFS, SPÉCIAL 50 ANS
1^{er} semestre 2010

**Bulletin hors-série de
l'École française de spéléologie**

SOMMAIRE

Préface	2
<i>Marcel Meyssonnier</i>	
Ce que la Fédération doit à l'EFS	4
<i>Michel Letrône</i>	
Zéro pointé	12
<i>Georges Marbach</i>	
Jean-Claude Frachon	15
<i>Rémy Limagne</i>	
Vous avez dit pédago	17
<i>Gérard Duclaux</i>	
Il ne restait plus qu'à améliorer	19
<i>Jacques Gudefin</i>	
Un curieux record	20
<i>Rémy Limagne</i>	
L'avènement des brevets d'État dans l'histoire de l'EFS	25
<i>Jean-Pierre Holvoet</i>	
Bons et mauvais souvenirs	29
<i>Emmanuel Cazot</i>	



Depuis 50 ans, L'EFS a constitué le socle sur lequel s'est appuyée la Fédération française de spéléologie.

Depuis sa création, elle s'est avérée un puissant moteur pour le développement de la spéléologie que nous connaissons tous.

La période faste des années 1970 a permis de diffuser très largement les techniques de la spéléologie alpine à l'origine d'une évolution spectaculaire des explorations et

des découvertes de réseaux de plus en plus profonds.

Les stages de formation qu'elle a mis en place sont copiés dans le monde entier et concourent au renom de la spéléologie française.

Son action a très largement participé à la réduction du nombre d'accidents et à la sensibilisation des pratiquants au respect du milieu souterrain.

Les nombreux cadres fédéraux qui se sont formés à l'EFS ont très régulièrement contribué à promouvoir et orienter la politique fédérale. Nombre d'entre eux se sont investis dans les instances départementales, régionales et nationales.

Plusieurs présidents de l'EFS sont devenus présidents de la fédération comme si cette fonction préparait à l'autre.

Ce dynamisme s'est transformé en synergie. Il a conduit les responsables fédéraux à confier à l'EFS quelques dossiers brûlants, dont le brevet d'État ne fut pas le moindre, l'obligeant à élargir son champ d'action de manière parfois excessive.

Aujourd'hui, alors que près d'un fédéré sur six a suivi une formation de cadres, que de nombreux stages se décentralisent, que la moyenne d'âge des fédérés ne cesse de croître l'EFS doit repenser son fonctionnement pour rendre la formation encore plus attractive, tabler sur la jeunesse, et ainsi contribuer comme elle le fait depuis 50 ans au développement et au rayonnement de la Fédération.

Nul doute qu'elle saura relever ce nouveau défi pour préparer sereinement son soixantième anniversaire.

Elle peut compter sur le bureau fédéral qui lui apportera tout son soutien.

Laurence Tanguille, Présidente de la FFS
Jean-Pierre Holvoet, Président adjoint

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Vincent Biot

Mise en page : Vincent Biot, Laurent Mangel

Relecture : Gaël Monvoisin, Georges Marbach, Jean-Pierre Holvoet, Rémy Limagne

Photo de 1^{ère} de couverture : Pascal Béteille, Murielle Mangel

Montage : Laurent Mangel

ISBN 978-2-900894-17-0



Fédération Française de Spéléologie

28, rue Delandine

69002 Lyon

tél : 04 72 56 09 63 / fax : 04 78 42 15 98

secretariat@ffspeleo.fr / www.ffspeleo.fr



Commission enseignement (EFS) :

Même adresse

tél : 04 72 56 35 76 / fax : 04 78 42 15 98

efs@ffspeleo.fr / www.efs.ffspeleo.fr

PRÉFACE

Je me vois mal, très mal, retracer en quelques lignes les grands « moments » de l'École française de spéléologie, même pour introduire un numéro d'Info-EFS, consacré à fêter ses 50 années d'existence. Enfin, je réponds, tout au moins j'essaie de répondre, à une demande pressante du rédacteur !

Je n'étais pas dans le circuit en 1959 (trop jeune !), et Philippe Renault (directeur de la commission des stages du Comité national de spéléologie) nous ayant quitté, seul Michel Letrône (fondateur de l'EFS) pourrait évoquer les années 1959-1963.

En préambule, je voudrais toutefois rappeler l'importance de la période précédente 1950-1959 (cf Spelunca Mémoire consacré aux 100 ans de la spéléologie française⁽¹⁾). Le premier stage de formation de cadres en spéléologie s'est déroulé en France, dans la région Rhône-Alpes (Bugey, Ain), à l'initiative de la Maison des Jeunes et de la culture de Villeurbanne, sous la direction des tout premiers « instructeurs de l'EFS », Robert Bombourg, directeur de la M.J.C., Jean Corbel qui en fut le responsable « scientifique », Charles Schaffran le responsable administratif, et Michel Letrône fit partie des stagiaires principalement originaires du Groupe Spéléo de la MJC de Villeurbanne et du GS Bourg ! Ensuite, il y eut le stage de Perquelin, en Chartreuse, sur le réseau du trou du Glaz, organisé par Pierre Chevalier (S.C. Lyon) toujours avec l'appui des services de la Jeunesse et des Sports, avec Charles Schaffran. Ce n'est qu'en 1959 que fut mis en place le premier stage national de spéléologie, au Centre national de plein air de Vallon-Pont-d'Arc. C'est ce premier stage que nous considérons marquer la naissance de l'EFS. Pour mémoire, la Fédération française de spéléologie n'a été créée que le 1er juin 1963, 4 ans plus tard.

Comment l'EFS a-t-elle fonctionné durant 50 ans ? Eh bien comme elle fonctionne maintenant, c'est à dire uniquement grâce à la motivation et aux compétences des équipes de dirigeants et d'instructeurs fédéraux qui ont mis en place, organisé, encadré une multitude de stages et d'actions de formation, sans aucun moyen financier. Durant les premières années, il n'y aura même pas de remboursement de frais de déplacement ou d'indemnisation de cadres (mais cet investissement n'est pas spécifique à notre commission d'enseignement...).

Quelques points me viennent à l'esprit, du domaine de l'anecdote :

- Un reproche récurrent, surtout durant les premières années de fonctionnement, fut l'absence de valorisation des « cadres fédéraux », instructeurs et moniteurs qui consacraient beaucoup plus de temps à la gestion et l'organisation de stages (quelquefois plus de 15 jours sur leurs congés) par rapport à l'investissement des élus fédéraux... dont leur présence se limitait à la participation de quelques réunions ! Cette confrontation fut mal vécue par les dirigeants. Il serait donc bon de rappeler que ce sont les instructeurs de l'EFS qui ont fait l'EFS, en particulier dans le cadre de leurs actions de terrain.

- Info-EFS : l'éditorial du premier numéro a bien été rédigé par Jean-Claude Frachon, mais je crois me souvenir avoir fait office de rédacteur-secrétaire des quelques 20 premiers numéros dans des conditions qu'on n'imagine guère maintenant : documents manuscrits, saisie sur machine à écrire, et stencils pour tirage au duplicateur, puis ultérieurement à l'offset. Les moyens informatiques et d'impression des numéros récents n'ont évidemment plus rien à voir avec le

⁽¹⁾- FFS, 1993, *Cent ans de spéléologie française*, Spelunca Mémoire n°17, 330 pages

⁽²⁾- Limagne Rémy, 2006, 2000 pages d'Info-EFS : la vie de la commission !, Info-EFS n°50, pages 5 à 9.

contenu des premières publications ! ⁽²⁾

- Les premières Journées d'étude (J.E.) nationales de l'École française de spéléologie se sont déroulées à Font d'Urle en 1972. Je me souviens avoir eu du mal à convaincre Michel Letrône de l'intérêt d'un tel regroupement des dirigeants et cadres fédéraux une fois par an (comme cela se faisait dans beaucoup d'organismes de formation, tels que les C.E.M.E.A.). Cette rencontre s'est finalement poursuivie au fil des années, certaines J.E. cependant regroupées avec les réunions des équipes de direction comme en 2009 avec l'anniversaire des 50 ans de l'EFS.

- Les lieux : le secrétariat de l'EFS... toujours à Lyon ! Ce fut tout d'abord, au domicile de Philippe Renault, puis de Michel Letrône, avant que Joël Rouchon n'envisage un vrai secrétariat. Dans la continuité, un local est officialisé comme « secrétariat de l'EFS » : il s'agit d'une chambre de Roger Laurent (57 rue de l'Université) ! Ce secrétariat se déplaça par la suite dans une petite pièce louée à la Fédération départementale des MJC, avec le CDS Rhône (12 Boulevard des Brotteaux), puis sur le quai Saint-Vincent (au 28) acheté par le CDS Rhône et partagé entre CDS-CSR-EFS et plusieurs commissions fédérales naissantes (Équipement, Librairie). Ce sera ensuite une installation à la Croix-Rousse, au 23 rue de Nuits, devenu « pôle fédéral de Lyon », qui sera ultérieurement abandonné pour une installation dans les locaux actuels de la FFS, rue Delandine.

- Les changements de dirigeants de l'EFS : ce fut souvent des « crises » durant les 20 premières années, mal vécues évidemment par le « spéléo seul permanent FFS » que j'étais (outre Madame Gonidec, secrétaire au siège fédéral à Paris). Après une succession sans problème de responsable de la commission des stages entre Philippe Renault et Michel Letrône, il a fallu tenir les rênes pendant une année (avec une direction collégiale sous le couvert du Président fédéral de l'époque Gérard Propos), avant que Jo Marbach ne soit officiellement nommé Directeur de l'EFS par le Comité directeur fédéral.

Et, je n'oublierai pas la démission de Jean-Claude Frachon (suite à un clash avec le bureau fédéral), qui n'avait pas jugé utile de m'en informer au préalable, obligeant à nouveau l'installation d'une direction collégiale, puis celle d'Anne Johannet, pour des raisons similaires... sans oublier le passage rapide de Philippe Eté.

L'évocation de 50 années d'existence pour notre structure mériterait de nombreuses pages ! Il conviendra de les écrire, car les « archives » de l'EFS sont enregistrées dans les mémoires des cadres fédéraux qui s'y sont impliqués durant de nombreuses années. A suivre donc.

Marcel Meyssonier

Ancien directeur technique de l'École française de spéléologie (« titre » choisi en 1972 par le directeur de l'EFS) cadre technique DRJSCS Rhône-Alpes (Direction régionale Jeunesse et Sports) depuis 1972, et encore en activité, actuel Président du département Enseignement de l'Union Internationale de Spéléologie (à la suite de Michel Letrône, Maurice Audétat et Jean-Claude Frachon).



CE QUE LA FÉDÉRATION DOIT À L'EFS

Michel Letrône, Directeur de l'EFS de 1969 à 1973 et membre d'honneur de la FFS.

Bien avant qu'elle n'existe, un petit groupe de spéléos rhônalpins, les « conjurés de Beaurepaire », se posait des questions sur l'absence d'une Fédération nationale et l'existence de deux sociétés nationales et concurrentes : la Société Spéléologique de France (SSF) et le Comité National de Spéléologie (CNS). En 1959, le CNS m'avait demandé de le représenter dans la région Rhône-Alpes. J'avais accepté.

En 1960, ce petit groupe (Louis Eymas, Jean-Jacques Garnier, Claude Pommier, Michel Letrône, René Favre, Antoine Schott,...) devint la base d'une puissante organisation régionale : Interclub Rhône-Alpes. Ce regroupement rassemblait alors la totalité des clubs de la région (tous inscrits au CNS) et décida de s'infiltrer dans le CNS pour agir dans le sens d'une fusion des deux organismes. En effet, elle. Ils devinrent plus tard majoritaires lors d'une Assemblée générale des deux sociétés SSF et CNS à Belfort en 1962.

D'autre part, toujours en 1960, Bernard Gèze, Paul Dubois et Philippe Renault m'invitèrent à participer à une visite du centre Jeunesse et Sports de Vallon Pont d'Arc en Ardèche où se déroulait le deuxième stage d'enseignement du CNS. A cette occasion, ils me demandèrent de prendre la direction de cette « Commission de l'enseignement » ce que j'acceptai. C'était une place idéale pour faire passer aux stagiaires nos intentions de réussir la création de cette

Fédération. Cette même année, je parvins à la création du premier Comité Départemental de Spéléologie (CDS), en fédérant les 11 clubs du Rhône, tous aussitôt affiliés au CNS.

I- 1961-1964 : le programme des stages et la Fédération

Dés 1961, je commence une révision des programmes des cours afin d'y inclure l'explication de la nécessité de réunir les deux sociétés nationales et d'agir pour la création de CDS. Je dois faire de la retape pour remplir les stages. Nos stages sont inconnus et les clubs se demandent ce qui s'y passe et qui envoyer ? Leurs meilleurs éléments ou les moins bons ? Selon l'état d'esprit des clubs et les attentes différentes en fonction de leur responsable, ce sont des stagiaires de niveaux très hétérogènes qui se présentent.

1962, grand remue ménage dans les milieux spéléos et parmi les Présidents des SSF et CNS : Interclub, par le canal du bulletin du GS Valence distribué dans toute la France, fait bouger les lignes et les esprits. Les clubs de la région sont tous inscrits au CNS, ils votent tous et leurs votes sont concertés. Nous sommes majoritaires au CNS et nous voulons la fusion.

Après d'après discussion entre « Paris » et les régions, en 1963, la fusion est réalisée, la Fédération française de spéléologie est née (Jean-Jacques Garnier et le GS Valence organiseront le premier Congrès

national de la FFS en mai 1964 qui rassemblera alors 80 clubs dont 35 en Rhône-Alpes). Mais elle est faible et mal structurée. Elle manque d'animateurs efficaces, autres que ceux qui se contentaient jusqu'à l'heure de se rendre à des assemblées générales pour voir figurer leurs noms sur les comptes rendus ou se faire réélire au Bureau, situation aidant à une certaine célébrité !

La « Commission de l'enseignement du CNS » est devenue la « Commission des stages » de la jeune FFS. Elle apporte dans les régions les idées d'organisation des CDS et les nouvelles techniques et matériels d'exploration. A noter que le Ministère de la Jeunesse et Sport conseille à ses services départementaux de n'accorder de subventions qu'aux groupes adhérents à la FFS.

C'est lors de l'Interclub de novembre 63, à Romans, que Georges Viossat présente le « Jumar » et toutes ses utilisations. Il présente également le « Spit-roc » dont le GS Valence a découvert le fabricant dans sa ville. On sait aujourd'hui quelle révolution technique partira de ces matériels : la spéléologie alpine.

Au cours de cette année 1963, les départements de la région commencent à s'activer en vue de la création de CDS.

II- L'année 1965

A- Les CDS prennent leur essor

Si le CDS du Rhône a été créé en 1960 et celui de la Drôme en 1962, il ne faut pas s'arrêter là

Robert de Joly nous rend visite à Vallon.
Au premier plan à gauche, Lucien Orsane.
A droite, Claude Bou, Michel Letrône et
René Bonnet.



et poursuivre cette dynamique. La création de CDS me paraît indispensable et nos stagiaires en comprennent bien tout l'intérêt. De retour chez eux, ils en deviennent les promoteurs.

Par ailleurs, au cours de l'année passée, nous avons eu de nombreuses correspondances et contacts avec les responsables des régions concernant la « gestation » de CDS. Il n'est pas évident de convaincre à la création d'une nouvelle structure qui viendra s'ajouter aux soucis, déjà suffisants, de la gestion de son propre club ! J'assiste les responsables qui me paraissent prêts pour cette organisation. C'est ainsi que naîtra, en février 1965, le CDS de l'Ardèche (Jean Trébuchon), puis en mars, celui de l'Isère (Fernand Petzl) et du Jura (Jean-Claude Frachon), enfin en mai, celui de Saône et Loire (René Brenot). Puis en 1967, Pierre Croissant pour le Doubs, Alain Le Bas pour le Var, Gérard Propos pour les Bouches du Rhône et Noëlle Chochon pour les Alpes Maritimes. Déjà 10 CDS !

Nous savons aujourd'hui que ces structures sont devenues les plus importantes de la

Fédération. Elles couvrent la totalité des départements où se pratique la spéléo.

B- Les secours et l'enseignement

Les problèmes de sécurité font parfois la « Une » des journaux et les administrations, gendarmes, préfectures, propriétaires, veulent y mettre leur nez. Sans vraiment savoir comment s'y prendre, chacune émet des menaces. Nous organisons alors notre équipe « Spéléo Secours Rhône-Alpes » suffisamment efficacement pour qu'elle soit reconnue officiellement « région pilote » par la Protection Civile à Paris avec trois centres à Lyon, Valence et Grenoble.

Chaque année, j'ouvre un ou plusieurs stages à Vallon ou dans les régions. La recherche de stagiaires et surtout la recherche de cadres me prennent beaucoup de temps. Je cherche des « moniteurs » pour encadrer la formation de moniteurs ! Pas facile ! Je ne peux me baser que sur ceux que j'ai appréciés sur le terrain ou dont la « bonne réputation » suffira avant mise à l'épreuve ! Je ne me fais pas d'amis quand la première expérience n'est pas satisfaisante mais je ne suis pas là pour ça !

Finalement, j'arrive quand même à constituer une bonne équipe qui a les compétences techniques et surtout qu'elle a le même esprit fédéral. Je cite, car il ne faut pas que la Fédération les oublie : Pierre Rias, Jean-Claude Frachon, Roger Laurent, Jean-Pierre Couturié, Jean-Jacques Garnier, Claude Bou, Lucien Orsane, Gilbert Gallo, Jean-Claude Dobrilla, Georges Marbach, Pierre Saumande, Georges Jauzion, Joël Rouchon, Michel Meilhac, Alain Gruneisen, Michel Abonneau, Philippe Renault, Robert Bouillon, Michel Schoenig, Pierre Vidal et principalement Jean-Xavier Chirossel et Marcel Meyssonnier. En 1965, nous ouvrirons quatre stages : deux à Vallon, un à Lyon et un à Font d'Urle.

III- 1966 : on parle d'un brevet d'État

Dès 1966, des bruits me reviennent de stages de « plein air » encadrés par des « moniteurs » de Jeunesse et Sports. Après contact avec Jeunesse et Sports dans les départements, on m'indique qu'il s'agit de professeurs d'éducation physique qui ont suivi un stage de plein air avec « option spéléo ».

Impossible d'en connaître le programme et les cadres mais on parle d'un brevet d'État ? Il me semble que la commission des stages, doit être vigilante pour éviter que ce titre ne recouvre des qualifications insuffisantes ou dangereuses. Il est nécessaire que la Fédération soit impliquée prioritairement dans la création de ce brevet d'État dont nous ne pouvons laisser la construction aux seuls « professionnels » que, par ailleurs, nous connaissons bien. D'ailleurs, les services de Jeunesse et Sports avec qui nous avons de nombreux échanges en sont bien conscients et nous sollicitent en avril 1967 pour l'étude des conditions de création de ce brevet d'État. Avec Philippe Renault nous nous rendons au Ministère pour sonder leurs intentions et, si nécessaire établir des bases de réflexion. Résultat : nous devons leur présenter un projet portant sur les conditions de délivrance de ce brevet d'État de spéléologie.

Le « téléphone spéléo » fonctionne aussi bien que « l'autre » et les très rares « professionnels amateurs » se sentent concernés. Concours de circonstances ? En Ardèche, Jean Trébuchon en a entendu parler. En 1952, il avait acheté un terrain sur les bords de l'Ardèche. Au fil des années, il l'aménagea en un camp de vacances qui deviendra son « gagne-pain ». Comme tous les clubs qui font de l'initiation, il promène ses colonies de vacances dans des canoës et dans les grottes. Son encadrement, ses « moniteurs », sont « maison ». Il y a aussi, dans le Vercors, ou les Pyrénées, quelques spéléos qui gagnent un peu d'argent en conduisant sous terre quelques curieux, avec ou sans Brevet Fédéral !

Ils se contactent. Ils se réunissent,

et créent le 7 juillet 1967, l'Association Nationale des Guides et Moniteurs de Spéléologie (ANGMS). Ils nient les compétences de la FFS en matière de spéléo professionnelle. Ce n'est pas notre avis ! On trouve, très curieusement d'ailleurs, dans la liste des membres de cette association, les noms de membres du Bureau (Géo Marchand, qui veut devenir « moniteur » pour faire figurer ce titre sur ses opuscules) et du Conseil de la FFS jouant double jeu et de quelques autres qui n'avaient jamais fait de « guidage » et n'en feront pas plus après. Était-ce afin d'obtenir ce fameux titre de « Moniteur » qu'ils n'avaient pu obtenir dans nos stages ? Je pense qu'ils cherchaient (en faisant valoir leur expérience pour obtenir cette qualification simplement « sur titres »), eux aussi, à créer une troisième force pour diviser les pouvoirs.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports tranche alors : ils ne veulent connaître que la FFS. Sa « Commission de l'enseignement » ne peut se montrer hostile à une étude et une approche concertée. Nous ne pouvons pas défendre les seuls intérêts des « professionnels » mais bien ceux de la spéléologie en général. Dans le même temps, nous créons un service de placement de nos brevetés fédéraux destiné à l'encadrement de la spéléologie dite « de loisir » et mis à la disposition des centres de vacances qui en faisaient la demande.

Nos réactions auront permis une période calme de 22 ans au cours de laquelle l'EFS et Jeunesse et Sports ont collaboré pour que l'année 1989 voie la création définitive de ce brevet en concertation complète entre la Fédération, le Ministère et les professionnels : nous ne pouvions savoir en 1967 que notre résistance allait permettre une aussi bonne collaboration !

IV- 1968 : une équipe de cadres pour l'École

En 1967 nous aurons ouvert quatre stages pour 41 stagiaires. C'est lourd pour un homme seul qui doit régler le recrutement des cadres, des stagiaires, le financement avec Jeunesse et Sports, l'hébergement, le secrétariat et le matériel. J'écris et je téléphone beaucoup. Mais pour que ça pousse, il faut labourer !

Je déniche Marcel Meyssonier, Joël Rouchon, Jean-Xavier Chirossel, Alain Le Bas, Michel Abonneau, Alain Gruneisen, Jean-Pierre Couturié, Pierre Saumande. Certains stagiaires deviendront même cadres la même année. Joël Rouchon me propose d'assurer le secrétariat, je me demande si Monique, son épouse, apprécie autant que moi ! J'ai aussi remarqué l'intérêt de Jean-Xavier Chirossel et sa compétence pour l'organisation des stages. Je lui propose de devenir mon adjoint. Le Conseil de la Fédération donne son accord à ces nominations. Elles se révéleront d'une grande efficacité lors des années suivantes. La très importante évolution de ce qui devient plus une véritable « École » qu'une « Commission » va nécessiter une bonne structure d'organisation.

Avec Philippe Renault, nous avons été reçus au Ministère de Jeunesse et Sports le 15 mai 1968. Leur service souhaite que nous formions des « initiateurs » en grand nombre pour leurs colonies de vacances et camps d'adolescents. Il souhaite aussi que nous fassions une liste de « grottes-écoles » à leur intention ! Ce mot nous fait frémir mais si cela devait arriver autant y penser et, le cas échéant, participer.

Le mot « École » est lancé.

Avec cette organisation, notre commission en a toutes les fonctions. C'est la seule commission vraiment structurée, ayant une telle dimension et activité. C'est elle qui justifie la majorité des subventions que verse Jeunesse et Sports à la Fédération. Hélas, nous n'en profitons pas en proportion car nous arrivons à fonctionner avec des « bouts de ficelle » et du bénévolat à tous les niveaux : nous n'avons qu'à continuer !

V- 1969 : changement de nom, de terrain, de difficultés

Notre « Commission des stages » vient donc de changer de nom : désormais nous nous dénommerons « École française de spéléologie » (EFS). Cela ne change rien à notre organisation. Par contre, Marcel Meyssonier qui connaît bien les « Maisons de Jeunes » à Lyon, obtient un bureau dans leur siège social, en plein centre de Lyon, 12 boulevard des Brotteaux. Nous aurons même le téléphone. Marcel accepte aussi de devenir notre secrétaire, bénévole évidemment. Notre courrier est de plus en plus volumineux.

Il y a maintenant 10 ans que la « Commission de l'enseignement »

fonctionne et défriche, aussi bien pour la Fédération (structures régionales et départementales, nouvelles techniques et matériels d'exploration) que pour ce qui est devenu l'EFS.

L'EFS est la première commission à posséder un Directeur adjoint et un Secrétaire. Je les propose et ils sont cooptés, eux aussi, par le Conseil et destinés, outre le travail considérable qu'ils fournissent, à assurer une continuité en cas de départ du Directeur. Effectivement, il m'arrive d'y penser après quelques accrochages avec certains membres du Conseil qui ne connaissent rien de nos diverses difficultés mais veulent montrer qu'ils existent en mettant leur grain de sel sans que cela soit justifié.

Les collaborateurs de l'EFS sont des volontaires cooptés pour leurs compétences. Ce n'est pas le cas des membres du Bureau qui sont élus sur des critères très variés et, hélas parfois, parce que personne d'autre ne voulait se présenter ! Ils sont quand même là pour quatre ans et puis ainsi *font, font, font les trois petits tours et puis s'en vont* et que ceux qui restent se débrouillent ! Ils ont le pouvoir

de juger et décider de ce qu'ils ne connaissent pas obligatoirement. Mais ce n'est pas seulement dans notre Fédération que les élus... Est-ce donc un mal inévitable à toute démocratie !

Nous avons décidé de quitter le CNPA de Vallon et de nous installer à Font d'Urle en Vercors. Les trous seront plus difficiles qu'en Ardèche et nous voulons former des cadres compétents de haut niveau. Ce sera notre « Centre national ».

Cette première année 1969, nous y ouvrirons quatre stages réunissant près de 100 stagiaires et cadres (Jean-Pierre Couturié, Jean-Claude Dobrilla, Gilbert Gallo, Alain Le Bas, Alain Mangin, Michel Schoenig, Michel Letrône, Jean-Xavier Chirossel). Nous ouvrons aussi sept stages régionaux pour lesquels Jean-Xavier Chirossel et Roger Laurent ont préparé deux nouveaux et très utiles documents, un dossier d'instruction (D.I.) et un dossier d'organisation (D.O.). Nous avons vraiment une bonne équipe avec Robert Bouillon, Michel Meilhac, Michel Schoenig, Jean Valade, André Quantin, Michel Abonneau et Arsène Letoublon.

Inauguration du Centre national de Font d'Urle (Vercors)

Au premier plan, le Président René Ginét.

Sur sa gauche, derrière lui, de gauche à droite : Michel Letrône, Alain Le Bas et Joël Rouchon.





Les bâtiments de Font d'Urle (Vercors)

De gauche à droite : le bâtiment «nordique» en tôle avec restaurant et chambres / la bergerie - Centre national EFS et les préfabriqués - salles de classes (actuellement, on ne voit plus que la bergerie / refuge qui n'a pas été démolie).

A la fin de cette année 1969, nous aurons formé 27 Instructeurs Fédéraux, 145 Moniteurs, 141 Initiateurs et 245 Équipiers soit un total de 558 brevets au cours de 32 stages. Les stages régionaux mis en place l'an passé fonctionnent bien sous la houlette de Jean-Xavier Chirossel : Michel Meilhac en Languedoc-Roussillon - Alain Le Bas en Provence-Cote d'Azur - Jean-Xavier Chirossel en Rhône-Alpes – André Quantin en Charentes et Robert Bouillon en Lorraine. Ne m'en veuillez pas si je cite beaucoup de noms, certains de nombreuses fois, notamment pour les encadrements des stages. Ils le méritent bien : c'est la seule façon de leur montrer la reconnaissance que leur doit notre Fédération, car ils n'en ont pas eu d'autre !

Les réunions de l'EFS rassemblent maintenant plus de 16 collaborateurs et notre siège de Lyon, central pour toute la France spéléologique est indispensable. Chacun se déplace à ses frais.

VI- 1970 : Les techniques de spéléologie alpine

Jean-Claude Dobrilla et Jo Marbach ont mis au point, avec leur club de Grenoble, des techniques de progression nouvelles, basées sur l'utilisation des bloqueurs et descendeurs et sur l'amélioration des petits matériels, sanglages et kits avec Fernand Petzl. Ils m'ont fait le plaisir d'accepter de sacrifier un peu de leurs explos personnelles pour venir enseigner à Font d'Urle.

Je voulais un stage de moniteurs « haut de gamme ». Les moniteurs qui doivent maintenant venir de nos stages ne doivent plus être en priorité des « administrateurs » mais des sportifs de très grandes compétences techniques et sportives du plus haut niveau. Le niveau général s'en est favorablement ressenti, la réputation des stages aussi, mais pas pour tout le monde ! Cela donna une occasion de plus à quelques « petits spéléos » du Conseil de critiquer vertement l'EFS. Eux-mêmes ou les stagiaires qu'ils avaient envoyés avaient été recalés !

Ce sera aussi la deuxième et dernière session de moniteur sur titres pour les anciens, la première étant celle des « Vieux crabes » qui se déroula en 1967. Cette année là, nous avions alors besoin de cadres qui possédaient des brevets fédéraux, mais nous ne pouvions pas imposer à des personnalités spéléos aux compétences notoires et indiscutables, de suivre des stages complets en tant qu'élèves. En raison du grand nombre de disciplines enseignées, scientifiques particulièrement, nous devons faire appel à des instructeurs différents et très spécialisés. Cela interdisait toute improvisation. Nous allions donc créer une promotion d'instructeurs « sur titres » : chacun devant présenter un dossier de références et participer à l'encadrement d'un stage, dans le domaine de sa spécialité, d'au minimum trois jours. C'est ainsi que Paul Dubois, Pierre Saumande, Jean Jacques Bourette, Georges Jauzion, Alain Le Bas, Jean-Xavier Chirossel et Michel Abonneau devinrent instructeurs fédéraux. Ce fut le stage (baptisé par eux-mêmes) des « Vieux crabes » (pas si vieux que ça d'ailleurs !)

Donc, cette année 1970, ce sera celle des « Fossiles ». Parmi eux, Jean-Jacques Garnier, mon vieil ami et complice d'Interclub, explorateur de La Luire, Gilles Delluc, Michel Le Bret de retour du Brésil où il a lancé la Fédération de ce pays, Paul Courbon,, Pierre Vidal, Bernard Bordier, Jo Cavallin et André Thiel.

A l'automne 1970, nous réunissons toute l'équipe dans notre local de Lyon pour faire le point des réalisations et des problèmes des stages de l'année écoulée. Nous préparons également le compte-rendu

annuel d'activité et nos projets que je présenterai au prochain Conseil, comme chaque année depuis 10 ans que j'assume ma fonction. Nous évoquons aussi les difficultés que nous rencontrons à faire comprendre nos problèmes (moyens d'action, autonomie, finances,...) au Bureau et au Conseil de la FFS. Pour eux, nous sommes une commission comme les autres et nous ne devons pas demander plus que celles qui ne demandent rien !

Le Conseil fédéral et son Bureau, ce sont les finances, les statuts, le règlement intérieur, tout était prévu, en particulier le droit de juger les Directeurs de Commissions, et de trancher, même sans savoir ! En ce temps là, l'EFS c'était l'innovation, l'improvisation permanente, un contact direct avec la France spéléologique « profonde », c'est le cas de le dire, la vraie ! Des spéléos cadres ou stagiaires, venus de toutes les régions avec leurs souhaits, leurs habitudes, leurs techniques, explorateurs de haut niveau, promeneurs souterrains, animateurs de jeunesse, scientifiques : tout ce monde nous éclairait sur les besoins du moment. Nous devons alors créer et modifier les stages, rechercher les instructeurs adaptés et les lieux d'implantation, motiver nos besoins au Conseil, etc : bref, nous débrouiller avec ce que nous avons sous la main, la ... et le couteau ! L'EFS est pourtant devenue le visage, l'image de la Fédération. Les Administrations, et les clubs ne la concrétisent qu'à travers elle, il est vraiment dommage qu'au Conseil on ne le voit pas !

VII- 1971 : la lassitude me gagne

En diverses occasions, j'avais

demandé que les directeurs des trois commissions, alors pour moi « vitales », Enseignement, Publications et Secours participent à toutes les réunions de Bureau. Ceci afin d'éviter tous les malentendus et pour que leurs actions soient non seulement comprises mais aidées. On me fit la réponse « politiquement correcte » que toutes les commissions étaient aussi importantes les unes que les autres et que les réunions de Bureau ne pouvaient se dérouler a aussi nombreux ! Dommage, cela aurait évité tout ce qui va suivre !

J'ai décidé alors de me désengager et donc de démissionner. Je suis lassé de l'incompréhension du Bureau, et surtout je pense que dix années suffisent à épuiser toute la créativité que l'on peut avoir. En plus, ce que l'on n'a pas vu, un autre peut le voir. Le Bureau et le Conseil ne se précipitent pas pour me remplacer mais je reste ferme sur ma décision. A cette même période, Marcel Meyssonier qui était mon secrétaire bénévole devient « vacataire Jeunesse et Sports », détaché au service de l'EFS à partir du mois d'octobre 1971. C'est un énorme soutien pour l'EFS, car désormais il est à plein temps et payé pour cela (pas beaucoup, mais ça lui permet de vivre). Il prend le titre officiel de « Directeur Technique ». La nomination de Marcel me permet d'obtenir un peu d'aide et de compréhension : pour que l'édifice ne s'écroule pas, je reprends ma démission.

VIII- 1972 : on continue quand même

J'ai alors de très abondants échanges de courriers avec le Bureau. J'expose tous mes griefs sur les relations d'incompréhension

avec les « autorités fédérales ». Le bilan que nous présentons intervient sur des critères très « professionnels » Au cours des stages, nos cadres instructeurs reçoivent et côtoient des spéléos de toutes les régions, de toutes fonctions, compétences et habitudes. Ils expriment vœux et critiques. Nous avons ainsi au jour le jour, une excellente image de l'état d'esprit de la « France profonde » vis-à-vis de ce que représente pour eux la Fédération. Ce n'est pas toujours en adéquation avec ce qu'en pense le Conseil !

Pour me remplacer, Gérard Propos, Président de la FFS, et Robert Brun, Secrétaire, me proposent un nom. Je le connais très bien mais il ne correspond pas du tout au poste.

Au cours de cette année 1972, Jo Marbach a accepté de prendre la fonction de directeur adjoint.

IX- 1973 : un remplacement difficile

Finalement, notre équipe EFS continue à assumer sa charge. La « saison 73 » se déroule bien, comme s'il n'y avait pas de problèmes. Nous mettons en place 35 stages et sessions, et recevons 540 stagiaires.

A l'automne, les deuxièmes « Journées d'étude EFS » nous rassemblent pour faire les bilans et évoquer les problèmes en cours (les premières journées avaient été organisées en juillet 1972 au Centre National de Font d'Urle).

Ma volonté de démissionner et la recherche d'un remplaçant sont toujours d'actualité ! Jo Marbach accepte de prendre la relève : je peux donc partir tranquille, la suite est assurée ! Mais ce remplacement est difficile car deux membres

du Conseil proposent leur candidature : l'un voudrait transférer l'EFS, avec secrétariat, à Toulon, l'autre à Toulouse où cela lui apporterait des avantages professionnels. Avec l'appui de tous les collaborateurs EFS, je maintiens la volonté de mon remplacement par Jo Marbach ! La prochaine réunion du Conseil fédéral aura lieu les 10 et 11 novembre à Paris. Ce sera, cette fois, ma dernière et je vais préparer un compte-rendu très complet (ci-contre).

X- 1974 : Jo Marbach remplace Michel Letrône

En ce début de 1974, je quitte définitivement la direction de l'EFS après 13 années à son service et 780 brevets fédéraux délivrés. Je ne regrette rien, bien au contraire, j'ose même être fier de laisser une École française de spéléologie aussi solide et qui a servi d'ossature aux premiers pas de notre Fédération.

Je suis soulagé et rassuré car, finalement, c'est bien Jo Marbach qui me remplace, avec les mêmes prérogatives et le même esprit fédéral. Nous ne regrettons donc pas de nous être battus pour cela. Il va assumer cette fonction jusqu'en 1976. Jean-Claude Frachon lui succédera, puis Gérard Duclaux, tous avec le même état d'esprit. Marcel Meyssonier reste avec eux. Il a participé efficacement à la continuité et la consolidation de l'EFS jusqu'à ce jour, et l'a fait connaître à l'international. Merci Marcel !

Le fameux brevet d'Etat que nous redoutions voir arriver trop tôt n'a été créé qu'en 1989. L'École Française de Spéléologie et la Fédération étaient alors devenues incontournables et

Extraits du compte-rendu écrit de Michel Letrône au Conseil fédéral du 10/11/1973

Certains s'étonnent d'un nombre d'échecs relativement élevé et critiquent la trop grande difficulté du stage de moniteurs. Je répéterai que les programmes des stages ont été conçus, depuis leur origine, pour répondre aux besoins des spéléologues et de la Fédération, tout en assurant la promotion des techniques nouvelles, aussi bien concernant la sécurité que l'efficacité d'une exploration.

A l'origine, effectivement, parce que tout était à faire en la matière, l'EFS s'est attachée à former des cadres responsables de clubs, de CDS ou de régions. Nous avons réussi. Ces structures sont maintenant en place et c'est à la Fédération de les consolider, peut-être par des stages spécialisés en organisation et direction de clubs ou régions ?

Actuellement, la promotion des matériels et des techniques modernes lancées par le canal des brevetés EFS rentrés dans leurs clubs est considérable. Mais nous nous apercevons que ces méthodes sont parfois mal utilisées et que notre rôle est donc d'aller plus loin, de former une véritable élite avec des stages de moniteur difficiles.

Brevet d'État :

Nous avons reçu cet été un projet de création d'un brevet d'État qui devrait être lancé à la fin de cette année (1973). Ce projet, conçu probablement en prenant pour modèles la randonnée pédestre ou le cyclotourisme, est absolument aberrant pour la spéléologie. Une communication téléphonique au SEJS (Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des Sports) nous a permis d'attirer l'attention de son auteur.

Je sollicite donc également l'attention du Conseil sur la nécessité pour la Fédération d'aider l'EFS à se consolider dans ses structures et ses moyens pour qu'elle demeure auprès du SEJS un interlocuteur non seulement valable, mais sans lequel il ne pourrait faire de bonnes choses

Coopérative EFS :

Démarrée uniquement pour rendre service aux stagiaires désireux de se procurer immédiatement le matériel nécessaire à leur stage, la coopérative EFS a été étendue sur leur demande. Il ne s'agit donc que d'un service rendu aux brevetés fédéraux et qui n'empêche aucune autre initiative fédérale en la matière.

Service de placement :

Ce service a pris un peu plus d'ampleur cette année et les organismes commencent à prendre l'habitude de nous écrire. Il est très important de le maintenir et de le consolider. Nous pensons qu'une participation financière doit leur être demandée afin que ce service fonctionne en autofinancement. Nous ferons une enquête auprès de ceux, cadres EFS, et organismes qui l'ont utilisé.

Changement de direction EFS :

Ce compte-rendu est donc le dernier que je vous fais. Il met un terme à plus de treize années de présence aux réunions du Conseil, d'abord du CNS, puis de la FFS, il y a plus de deux ans que je demande mon remplacement. D'abord, parce que je pense qu'il est nécessaire pour toute organisation, après quelques années, de changer de direction. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour notre Fédération, puis pour l'EFS.

Mais chacun de nous a ses travers, j'ai vu beaucoup de choses, j'en ai fait beaucoup, mais il y en a aussi que je n'ai pas vues ou pas faites.

Je n'oublie pas ceux qui m'ont accordé leur confiance, leur amitié, qui m'ont suivi et qui pendant 2, 3, ou 5 ans ont collaboré efficacement, avec foi. Je pense entre autres à Jean-Xavier Chirossel et Alain Le Bas (seulement les premières années), puis, ces dernières années, à Robert Bouillon, Michel Meilhac et Marcel Meyssonier. Je veux particulièrement remercier Marcel de sa collaboration exceptionnellement compétente, amicale, efficace, discrète, et qui n'a jamais vu un nuage.

Avec vos conseils, surtout votre aide, beaucoup de compréhension de ses problèmes, et enfin votre amitié, l'EFS, élément fondamental de notre fédération, fera de bonnes choses.

Excusez-moi, je ne veux pas être pompeux, mais je ne peux pas m'empêcher de terminer en vous disant, avec beaucoup d'émotion, vive l'EFS ! Vive la Fédération!

Michel Letrône, 10 Novembre 1973.

il a été construit en parfaite collaboration avec Jeunesse et Sports. Ses actualisations continuent à se mettre en oeuvre après consultation de notre Fédération.

L'EFS a 50 ans, je l'ai dirigée longtemps seul, puis aidé de toutes les bonnes volontés fédératives de nos cadres, pendant 13 ans soit le quart de son existence. Je suis fier de ce que j'ai laissé et de ce que vous en avez fait depuis !

Actuellement, les dirigeants de « commissions » ne sont plus des « directeurs » mais des « présidents ». Aidés de collaborateurs efficaces, ils ont encore renforcé le nombre, la nature et les structures des stages. Depuis 1974, en plus de 35 années, des centaines de cadres, dont vous faites partie, ont formé des milliers de brevetés fédéraux qui, eux aussi, assurent la sécurité, la connaissance du monde souterrain et sa protection. Ils participent à la

solidité et au sérieux de notre Fédération.

Vous êtes lecteurs de cet *INFO-EFS spécial 50 ans*, vous êtes donc en plein dans le coup !
Merci !

Cette histoire fait apparaître beaucoup de points importants pour l'histoire fédérale qu'un grand nombre ne connaissait pas.

Bien cordialement à tous.



Les quatre premiers directeurs de l'EFS.

De droite à gauche, dans l'ordre : Michel Letrône, Jo Marbach, Jean-Claude Frachon, Gérard Duclaux.

ZÉRO POINTÉ

Georges Marbach, Directeur de l'EFS de 1974 à 1977

Pas facile de succéder à Michel Letrône, qui est depuis 1961 à la tête de la Commission des stages, devenue en 1969 l'École Française de Spéléologie !

L'œuvre qu'il a accomplie est si vaste qu'il a fait de l'ombre à beaucoup, au sein du Conseil fédéral. Quand il décide de s'en aller, en 1971, on va le lui faire payer, et tant pis pour son successeur, tant pis pour l'École elle-même...

Les spéléos d'aujourd'hui ne savent rien du psychodrame stupide qui s'est joué à l'époque, et dans lequel la FFS aurait pu implorer. Michel Letrône a donné sa version de ce séisme¹ ; j'étais dans le même bateau que lui et j'y souscris. Mais je l'ai vécu un peu différemment, moins armé sans doute, car ignorant tout des personnalités de ce Conseil et de ce Bureau fédéraux tout-puissants qui allaient me juger. Tout-puissants — et pourtant largement incompetents quand il fallait aller au cœur des vrais problèmes de l'enseignement de la spéléologie, quoique bien persuadés du contraire ! Ces aréopages allaient donner la mesure de leur vision à long terme en accordant à ma candidature à la direction de l'EFS zéro voix pour en 1973, puis zéro voix contre en 1974 ! Une sorte de record...

Il faut dire qu'ils étaient tétanisés — allez savoir pourquoi ? — par

la crainte d'une scission de l'EFS qui n'existait que dans leur esprit : organiser l'enseignement de la spéléologie est une tâche suffisamment passionnante, écrasante aussi, pour qu'on ne cherche pas à lancer une OPA sur la FFS toute entière, ni même à lui créer une concurrence !

Mais elle avait pris trop d'importance, cette EFS, tout simplement parce qu'elle travaillait dur, qu'elle était de loin la commission la plus active, qu'elle était structurée, avec un directeur adjoint et un secrétaire. Surtout, elle était en prise directe avec les spéléos de base, qui l'appréciaient : le développement des nouvelles techniques avait créé un formidable appétit de formation, l'EFS s'y était attelée et avait vu le nombre de ses stages exploser. En conséquence, elle avait le culot de réclamer à sa structure mère de plus en plus d'argent, quand les autres commissions demandaient si peu. Elle voulait même l'ouverture d'un compte postal avec signature pour payer sur le terrain les frais des stages, quand il était si simple de continuer à laisser leurs responsables faire l'avance de leur poche, en attendant que la Trésorerie fédérale daigne les rembourser deux mois plus tard !

Je suis venu à l'EFS pour des raisons liées à cet engouement, à cette évolution technique. Mon club, le Groupe Spéléologie Fontaine La Tronche, a pris une grande part de responsabilité dans leur développement. Elles sont filles des deux inventions magistrales de Bruno Dressler : le descendeur

et le bloqueur, dont j'ai eu la chance de suivre la création en direct, Bruno, mon frère et moi étant tous trois au même moment en classe préparatoire au Lycée St Louis à Paris. La vraie révolution, ce n'est pas la remontée aux bloqueurs, qui viendra seulement plus tard, c'est l'auto assurance aux échelles, qui signe la fin des expéditions pyramidales à la Robert De Joly, avec ses équipiers sacrifiés aux relais pendant que le « chef » explore en pointe.

En 1964, Bruno est reçu à Centrale de Lyon, il introduit son matériel et ces techniques chez les Tritons tandis que nous les développons, avec mon frère et notre ami Jean-Claude Dobrilla, au sein du Spéléo-club de la Seine. En 1969, je quitte moi aussi la capitale pour Grenoble, où je vais préparer ma thèse... tout en faisant beaucoup de spéléologie ! J'y retrouve Jean-Claude qui m'a précédé, et une forte équipe motivée. En peu d'années, elle prend le leadership de l'exploration souterraine en France, « tombant » les grands gouffres les uns après les autres en un temps record, non par esprit de compétition, mais tout simplement parce que, systématisées et rationalisées, ces méthodes permettent de gagner un temps et une fatigue considérables. L'affaire culmine en 1970 au Lonné Peyret, dans la massif de la Pierre-St-Martin, où nous passons de la cote 0 à -717 en quelques descentes seulement, la dernière menée en raid depuis Grenoble lors du pont de la Toussaint, alors que tous les grands gouffres demandaient,

1- M. Letrône, Naissance de la Fédération et de l'École française de spéléologie 1960-1974, à compte d'auteur. Voir également sa contribution au début de ce numéro spécial 50 ans

avec les méthodes encore partout pratiquées à l'époque, des années d'exploration.

Michel Letrône a bien sûr suivi tout cela – il est aux Tritons – et il cherche à introduire et développer ces techniques dans les stages. Cette même année 1970, il vient nous trouver à Grenoble, Jean-Claude et moi, et y réussit ce tour de force : prendre deux spéléos d'exploration pure, passant tous leurs week-ends sous terre, et les convaincre de prendre quinze jours parmi les plus propices de l'année pour aller encadrer à Font d'Urle...

Nous voici donc au stage moniteur ; j'y retrouve Pierre Rias, avec qui, tous deux stagiaires l'année d'avant dans ce même stage, nous nous étions tiré mutuellement la bourre à qui finirait 1er ! Dans l'équipe, il y a encore Jean-Claude Frachon, Serge Aviotte, et Jean-Pierre Couturié. Que du beau monde ! Nous avons un projet pour marquer les esprits : consacrer quelques jours du stage au gouffre Berger lui-même. Beaucoup de stagiaires iront effectivement à -1000 sans anicroche, mais le résultat sera, vu par certains détracteurs, non pas la preuve de la compétence de l'EFS, mais celle de sa dérive hyper technique, de son « caractère compétitif ». D'ailleurs, il y aura des candidats recalés à ce stage, preuve de sa trop grande difficulté technique !

Si l'EFS elle-même est une belle machine, unie et efficace, Michel Letrône, qui a tant donné, supporte de moins en moins l'accumulation de toutes ces critiques injustes qui viennent du Conseil fédéral ou que celui-ci relaie : il est bien connu qu'on ne tire que sur ce

qui bouge ! Il a tout monté sans moyens, sans secrétaire, sans téléphone. Il souhaite souffler, laisser la place. Au printemps 1971, il annonce au Conseil son intention de démissionner avant la fin de l'année, et lui demande de lui trouver un successeur. Grave erreur, car le Conseil s'y emploiera le moment venu, avec une insigne maladresse, et au mépris de la continuité nécessaire. Au sein de l'EFS, on ne se bouscule pas pour postuler à la place, vu l'ampleur de la tâche et le contexte relationnel avec le Conseil. Qui choisir ? L'urgent est donc de maintenir Letrône en place jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. À l'automne, grâce aux efforts du Bureau il faut le dire, Marcel Meyssonier, secrétaire de l'EFS, est enfin appointé par Jeunesse et Sports. Il est à plein temps, Michel va pouvoir souffler : il reprend sa démission pour une année.

Fin 1972, il me demande d'être son directeur adjoint. Je me sens immédiatement en ligne de mire pour la suite, mais j'accepte car la tâche est exaltante : il va falloir un jour ou l'autre supprimer l'ambiguïté entre contenu technique et pédagogique, source de trop de malentendus, et pour cela créer deux filières de stages distinctes. Seul un technicien pourra faire cela, sans qu'on le soupçonne, cette fois-ci de l'intérieur de l'EFS, de sacrifier la technique au profit de la pédagogie, ce que veulent faire tant d'observateurs extérieurs. Ce sera donc une sorte de bataille à fronts renversés, et il me reviendra de la conduire, si tout va bien.

Mais, au Bureau et au Conseil, on travaille à autre chose. Début 1973, Gérard Propos,

nouveau président fédéral, sort un candidat de son chapeau pour remplacer Michel Letrône. Devant l'opposition ferme de Marcel Meyssonier, qui ne connaît que trop l'impétrant, l'affaire capote, le climat s'alourdit encore. Cette EFS est décidément bien rétive ! Michel Letrône reste donc aux affaires jusqu'au Conseil d'automne, qui s'ouvre dans une ambiance nauséabonde. Sur place, personne n'y représente l'EFS, ce qui semble incroyable... Michel Letrône a adressé un courrier soutenant ma candidature à lire aux membres du Conseil, mais le Bureau a jugé prudent de ne pas le distribuer... avant le résultat du vote final !

La réunion vire au procès en sorcellerie. La bonde est lâchée : c'est au Conseil de définir le contenu des stages, au trésorier fédéral qu'il revient d'en fixer le prix, le fonctionnement trop coûteux de l'EFS doit être revu de fond en comble, les responsables de stage doivent être nommés par les conseils régionaux, le stage moniteur de Font D'Urle doit être rabaisé au niveau des stages régionaux, il faut « faire cesser la scission de Rhône-Alpes » (sic), cesser de recevoir des journalistes pour la promotion de l'EFS sans l'autorisation du Conseil, supprimer les collaborateurs EFS (!), délivrer les diplômes dans les clubs plutôt qu'à l'EFS pour que les stages soient sans enjeu, changer le nom de l'EFS en « École fédérale de spéléo »... Et ce n'est certes pas au directeur sur le départ de suggérer au Conseil souverain le nom de son successeur ! La lecture du compte-rendu officiel est proprement sidérante ; Goethe le disait : « il n'est rien de plus effrayant que l'ignorance agissante ».

On lit ensuite ma lettre de candidature, dans laquelle, peu soucieux d'être un directeur fantoche, je demande à bénéficier des mêmes droits et prérogatives que mon prédécesseur, droits d'ailleurs inscrits dans les statuts fédéraux. J'y annonce aussi la poursuite de la politique actuelle consistant à maintenir dans les stages un haut niveau technique, seul gage de sécurité dans le processus de généralisation des nouvelles méthodes d'exploration, encore très loin d'être achevé.

Le Bureau balaye tout cela d'un revers de main : il propose une direction collégiale, seule capable à ses yeux de museler les individualités trop marquées et de faire rentrer l'EFS dans le rang. On passe au vote. Ma candidature est rejetée avec zéro voix pour, un score assez peu satisfaisant pour l'amour-propre ! La direction collégiale est mise en place sous la direction du président fédéral, de son secrétaire général et du trésorier.

C'est la guerre ! L'EFS, ligotée, est contrainte à une semi inaction, mais elle rameute les spéléos français en étalant le différend sur la place publique... Devant la bronca, Propos fait machine arrière, il nomme un Bureau : Gérard Propos, Marcel Meyssonier, Georges Marbach, dont la seule action sera de convoquer le Bureau fédéral et les collaborateurs de l'EFS à une « réunion de conciliation » en janvier 1974, à Marseille, dans

un lieu qui ne s'invente pas : le Vieil Arsenal des Galères !

C'est évidemment un dialogue de sourds dont rien ne sort. Au Conseil suivant, je suis toujours candidat, dans les mêmes conditions, mais cette fois-ci on m'a autorisé à venir me défendre ! En face, un autre joker est sorti par le Bureau : Maurice Duchêne, qui est à la fois Délégué régional, donc membre du Conseil, et collaborateur EFS. Vient le vote : match nul ! Suspension de séance. Entre quatre yeux, Maurice Duchêne se rend à l'évidence : il ne parviendra pas à entraîner la machine EFS derrière lui, et il retire sagement sa candidature. Actif et efficace, il se dirigera vers le secrétariat général de la FFS, d'où il saura faire le ménage nécessaire dans la vieille commission des secours.

Un dernier vote a lieu, où il recueille quand même autant de voix que moi, moins une ! Le Conseil ne lâche pas si facilement... Mais, même si c'est de façon peu glorieuse, l'essentiel est acquis, et tant pis pour les plaies, elles cicatriseront. L'EFS reprend sa route et sa cadence de travail, assure les stages d'été, tient ses journées d'étude, et je peaufine mon projet de double filière de stages, que je présente au Conseil d'automne. Cette fois-ci tout est facile : je suis présent, le tumulte est retombé, toutes mes demandes sont acceptées, il est convenu que j'assisterai même désormais aux réunions de Bureau ! Me voici reconduit

dans mes fonctions avec... zéro voix contre.

Bien entendu, les vrais problèmes commencent, mais la réforme sera conduite, comme prévu, jusqu'à ce que je me retire. J'y suis conduit fin 1976 par un grain de sable : j'ai créé une structure commerciale pour diffuser mon matériel spéléo, Techniques Sportives Appliquées, et il se trouve de bons esprits pour prétendre que je ne dirige l'EFS que pour la publicité qu'en tire mon entreprise... Toute rumeur est une graine qui germe, elle part de rien mais s'enracine et prospère, rien ne peut l'arrêter. Il me faut prendre les devants et trancher : je remets l'EFS à celui que je juge le plus capable, Jean-Claude Frachon, qui y milite depuis longtemps.

Cette transmission, puis les suivantes, se passeront harmonieusement, avant qu'une nouvelle crise ne se reproduise 20 ans plus tard, en 1993, entre les deux mêmes structures, bien que tous les acteurs aient changé entre temps. Moins aiguë peut-être, mais tellement semblable, comme si aucun enseignement n'avait été tiré de la première. Parfois l'Histoire bégaie !

Mais après tout, ces secousses sont peut-être nécessaires pour que les inévitables contentieux qui naissent de toute action se vidangent périodiquement, et que la machine puisse repartir de plus belle...

JEAN-CLAUDE FRACHON, DIRECTEUR DE L'EFS DE 1977 à 1979

Par Rémy Limagne

22 mai 1977, Jo MARBACH annonce qu'il ne se représentera pas à la fonction de Directeur de l'EFS ; le Comité EFS apporte son soutien auprès du Conseil fédéral à la candidature du Frach'. Il sera élu le 1^{er} octobre lors de la réunion du conseil à La Chapelle en Vercors.

C'est le lancement immédiat du premier numéro d'Info-EFS (octobre 1977), dans lequel il annonce les grands principes de fonctionnement de la commission : information, action, réflexion et gestion.

Au comité EFS des 19 et 20 novembre, le Frach' est entouré de son directeur-adjoint, Claude Serret, et de 4 membres : Claude Bosse, Maurice Chiron, Yves Aucant, et Pierre Rias déjà élu directeur du tout nouveau SSF six semaines avant. Marcel Meyssonier est « Directeur technique ».

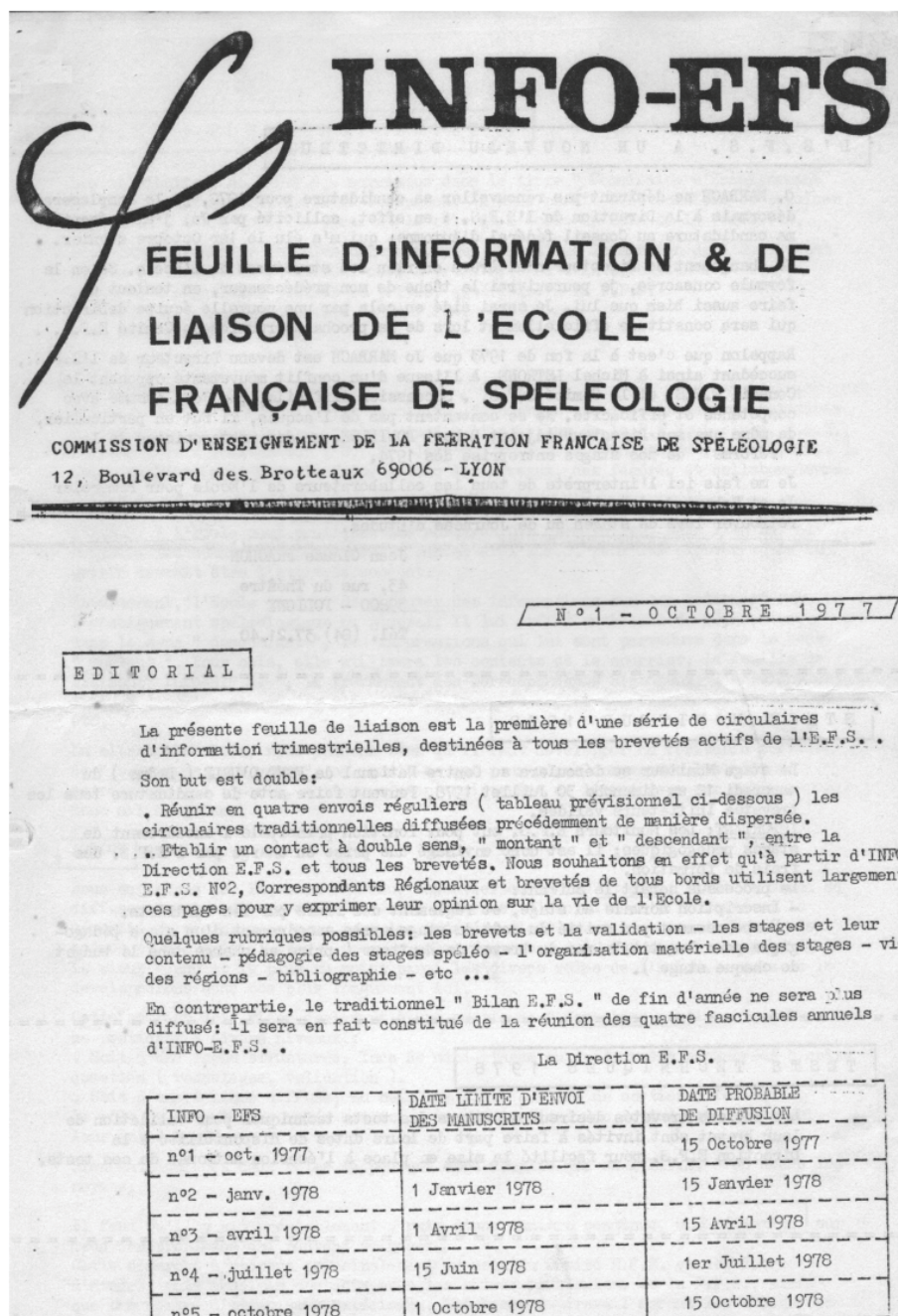
Les stages sont en pleine évolution, voire « révolution » technique : généralisation de l'usage du spit, techniques de remontée sur corde simple,... On craint une fracture entre « ceux qui explorent » et « ceux qui enseignent ». La forte proportion d'enseignants/éducateurs parmi les cadres de stages semble faire débat, et bien sûr l'enseignement des techniques en stage. Ainsi, on entend dire aux Journées d'études de mai 1978 « le spéléo 78 ne voit plus l'amarrage naturel ».

La spéléo dite « éducative » (ou

« de consommation » ou « de masse ») est un sujet central à l'EFS. La découverte de la spéléo en MJC et centres de vacances ainsi qu'en milieu scolaire est en pleine expansion : les craintes de dégradations et les carences en encadrement posent problème. Du 26 au 30 juin 1978 se déroulent

à Chalain des Journées d'études (5 jours !) consacrées à cette question.

Parallèlement, émergent hors du cadre fédéral des idées de création d'un brevet d'État spéléo. Cernant les risques liés à cela, le Frach' obtient la



Première page et éditorial du n°1 d'Info-EFS. Imprimé de travers sur duplicopieur à encre !

constitution d'un groupe de travail EFS visant à préparer un avant projet détaillé de brevet d'État, pour que la fédération propose elle-même un projet aux pouvoirs publics.

La pression vient également des pompiers, qui tentent d'utiliser les structures fédérales pour se former à la spéléo, et évidemment au secours spéléo. Malgré son opposition viscérale aux « rouges », le directeur de l'EFS devra lâcher du lest sur cette question !

Mais la trace que laissera le Frach' de son passage à la tête de l'EFS est ailleurs...

Le Frach' s'occupe de tout. Quelques semaines après son élection, il pointe de sa verve bien connue le déficit financier

de la Fédération, et l'écart entre les subventions versées pour la formation par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, et ce que la FFS reverse à l'EFS. Le compte-rendu du comité EFS de novembre 77 préconise « d'étudier la possibilité de créer une structure avec personnalité juridique propre séparée de la FFS qui pourrait aller à la recherche de sources propres de financement », générant sur le champ des soupçons de séparatisme.

En janvier 78, le Frach' négocie de son propre chef auprès du SEJS la création de postes de Conseiller Technique Régional (CTR), provoquant l'ire du président de la FFS Jean-Pierre Monteils. Puis, il communique au conseil fédéral un document de 8 pages dans lequel il dénonce en termes choisis les dérives de la gestion financière

de la FFS, se mettant à dos tout le bureau, et notamment le secrétaire-général. S'en suivent des échanges de courriers d'une violence rare, à côté desquels les actuels persifleurs du clavier passeraient pour des anges de tendresse !

C'est l'impasse, et le 8 mai 1979, Jean-Claude Frachon envoie au conseil fédéral sa lettre de démission du poste de directeur de l'EFS. L'intérim est confié à Marcel Meyssonier, qui doit trouver un candidat pour le conseil d'octobre.

En août 1977, dans le Vercors, juste avant de prendre la présidence de l'École Française de Spéléologie, le Frach' entouré de Maurice Chiron (à gauche), Janot Lambertton (debout), Jean-Claude Dobrilla (à droite).



VOUS AVEZ DIT PÉDAGO...

Gérard Duclaux, Directeur de l'EFS de 1979 à 1984

Un demi-siècle d'EFS, ce n'est pas rien ! Beaucoup de spéléos ont accompli un bout de chemin au sein de cette commission « Enseignement », recevant beaucoup et apportant une touche personnelle. Mais rien de tout cela n'aurait existé s'il n'y avait eu au départ quelques passionnés visionnaires dont Michel Letrône : on ne dira jamais assez quel rôle fédérateur il a eu.

Pour ma part, je n'ai rejoint l'EFS qu'en 1972 et je me souviens de la phrase de Michel à Font d'Urle : *Gérard, tu viens à l'EFS pour encadrer mais cela ne doit pas être un passage de courte durée !* Je pense ne pas avoir trop déçu Michel sur mon engagement. A cette époque, l'EFS, c'était surtout la filière technique : découverte (souvent) et utilisation rationnelle et sécuritaire du matériel, harmonisation des techniques employées sans oublier une formation fédérale incitant les stagiaires à s'impliquer dans des responsabilités, non seulement de club mais généralement départementales, voire au delà. C'était l'époque où l'on entendait souvent que l'EFS était un état au sein de la FFS ! Cette image était confortée par les différents qui opposaient les responsables de l'EFS et ceux de la Fédération.

Au fil des stages et des années, les antagonismes entre régions se sont estompés : l'EFS n'était plus assimilée uniquement à la région Rhône-Alpes.

La création de la filière pédagogique, parallèlement à la filière technique, pour former les cadres de l'enseignement de la spéléo (initiateur, moniteur, instructeur) était nécessaire et non contestable. L'erreur a été le mode d'évaluation pour la délivrance des diplômes. En effet, cette évaluation s'est beaucoup inspirée des idées généreuses post-soixante-huitardes ; à savoir qu'une triple évaluation s'appliquait à chaque stagiaire :

- 1) L'évaluation par l'équipe des cadres
- 2) L'évaluation par le groupe des stagiaires
- 3) Son auto-évaluation

Chaque évaluation était positive ou négative et le diplôme était délivré si les 3 évaluations étaient positives. Tous les cas de figure étaient présents, du stagiaire qui ne se trouvait pas à la hauteur au groupe qui réglait quelques comptes. Nous n'avions pas mesuré, à l'époque, l'hétérogénéité des équipes d'encadrement, ni de leur plus ou moins grande compétence à évaluer ou à gérer la dialectique nécessaire dans cette tâche. Des soirées longues et homériques ont eu lieu et des rancœurs sont apparues, pas totalement injustifiées.

Au bout de quelques années, « pleins d'usage et raison » (comme le dit le poète), nous sommes revenus à une conception plus traditionnelle et plus facile à maîtriser.

Comme tout cadre de l'EFS, je pourrais citer des tas d'anecdotes mais je ne veux pas faire trop ancien combattant. Toutefois, je

voudrais dire quelques mots sur le volet international de l'EFS.

Grâce à la « commission Enseignement » de l'UIS et à l'avance acquise avec les techniques alpines d'exploration, la France a tout naturellement pris une part essentielle dans l'enseignement, d'abord européen, puis mondial. Si cet essor a pu se réaliser, c'est aussi avec le concours de Marcel Meyssonier, toujours présent, discret, mais efficace en prenant des kilomètres de notes et en trouvant le moyen de parler avec tout le monde, doté en outre d'une mémoire phénoménale.

Tout n'était pas si simple dans ces rencontres car nous allions souvent dans les pays de l'Est qui accueillaient facilement. Ainsi reste vivace le souvenir d'une semaine en montagne en Tchécoslovaquie dans un baraquement entouré de miradors, voiture confisquée, la soirée dans le village voisin avec des habitants regrettant la dureté des temps et le passage à 23H45 du rideau de fer pour rentrer en Allemagne de l'Ouest : 3 petits français, une seule voiture, des miradors, des projecteurs, des chiens, et une kalachnikov pointée sur la poitrine pendant une demi-heure ! Une autre fois, plus gaie, c'était la bénédiction d'une grotte par un évêque...

A chaque rencontre, il y avait un rituel : la compétition du Capitaine PAF. Jean-Claude Frachon était le champion incontesté de ces joutes alcoolisées. Les soirées avec les soviétiques, et plus particulièrement Vladimir Kisselov, laissaient des traces qui ne s'estompaient qu'après de longues heures.

La richesse de tout ce que j'ai vécu à l'EFS ne peut se traduire en quelques lignes. C'est l'activité spéléologique qui a toujours été la dominante avec les caractéristiques que nous connaissons tous : contacts humains, esprit d'équipe, tolérance, dépassement de soi, en un mot meilleure compréhension de l'humanité et du monde à travers une soif constante de découverte.

J'ai été franchement heureux de réaliser tout cela avec des copains, des amis. Si c'était à refaire, je le referai sans hésiter !



Stage spécialisé EFS «technique et matériel».
Topographie, devant le centre national de Font d'Urle.

IL NE RESTAIT PLUS QU'À AMÉLIORER...

Jacques Gudéfin, Président de l'EFS de 1986 à 1989

Si je dois résumer mon passage à l'EFS, je dirai en premier lieu qu'après sa création initiée par Michel Letrône et les grandes orientations données par les suivants, il ne restait plus qu'à améliorer...

Je pense avoir fait un passage à l'EFS à une époque moins stratégique et tourmentée que lors de ses premières décennies.

Si la pédagogie se manifeste naturellement dans chacun des cadres spéléos dès lors qu'il est passionné et que son auditoire lui est acquis, une organisation minimum est indispensable.

Il s'imposait d'initier l'écriture des premiers référentiels de l'EFS correspondant à chaque stage, avec ou sans brevets. Il fallait répondre à ces remarques fréquentes sur l'objectivité des avis donnés par des cadres sur le niveau d'un stagiaire (surtout pour les stages « diplômants »). C'était le temps où l'on commençait à s'exprimer en termes de compétences et de savoir faire dans le monde de l'éducation. C'était donc une recherche d'objectivité et d'une meilleure transparence en formalisant des indicateurs de mesure. C'est Jean Pierre Holvoet qui nous aida dans cette tâche grâce aux aides de l'État (mois saisonniers...).

Nous avons aussi vécu et activement participé au changement de locaux. Du statut de locataire du CDS 69 sur les quais de la Saône à Lyon, l'EFS passe à celui de locataire de la FFS sur le plateau de la Croix Rousse, avec la bibliothèque fédérale. Aidé par les premiers objecteurs de conscience de la fédé que je recrute (Xavier Julliard suivi en partie par Michel Dussurget). Les copains spéléos Lyonnais nous aident dans cette aventure. Les conditions de travail de Cathy Jeillard, Monique Rouchon et Marcel Meyssonier sont bien améliorées.

Marcel qui a vécu l'EFS depuis sa création, puis comme cadre technique agent du Ministère a une fonction très nationale. Il est pour chaque Président de l'EFS « la mémoire » et pour moi plus encore une « bibliothèque ambulante ». Bernard Piart est le premier cadre technique régional avec un rôle centré presque exclusivement sur sa région. Le dynamisme de la région Midi-Pyrénées qui a suivi est en grande partie dû à son investissement assidu.

J'ai le souvenir de nombreuses rencontres de passionnés, parfois prêts à se déchirer sur des idéaux comme sur des

certitudes techniques fragiles (la grande saga des cosses cœur...). Et quel plaisir pour un encadrant de s'adresser à des apprenants conquis à la cause et avides d'en connaître plus, bref de partager une passion.

Nombreux passionnés, qui deviennent amis et qui oeuvrent à leur tour, souvent dans l'ombre.

Si mes missions ultérieures, trésorier FFS puis président adjoint SSF, ont été plus exposées je garde de ces moments à l'EFS le sentiment d'avoir participé à un bien commun qui m'a humainement beaucoup apporté.

J'ai passé beaucoup de temps à l'EFS et dans ses stages, pour autant je n'ai été qu'un modeste contributeur qui s'émerveille devant les avancées que la relève et la communauté spéléo font vivre.

UN CURIEUX RECORD

Rémy Limagne, Président de l'EFS de 1989 à 1992, de 1993 à 1996 et de 2000 à 2002

Curieux record que le mien ! Celui de la plus grande longévité à la présidence de l'EFS, sans avoir jamais fait un mandat complet, ni avoir jamais démissionné...

Récit !

I- Saison 1 : fév. 1989 - sept. 1992

A- Comment devenir président EFS sans bouger de son fauteuil

Dimanche 26 février : passionnantes infos à la télé : état d'urgence en Afghanistan, bouillonnements en Pologne, manifestations à Prague... Ça a dû chauffer aussi pas mal au Comité Directeur FFS, car mon président Jacques Gudefin m'appelle pour en faire un rapide compte-rendu : « j'ai présenté ma démission ».

Je suis président-adjoint, donc...

Pas de panique. Je grenouille depuis trois ans à la Direction EFS, je sais ce qui marche, ce qui ne marche pas, ce qu'il faut continuer... et j'ai quelques idées sur ce qu'il faut impulser !

L'équipe de direction se compose de Raynal Delozanne, Maurice Duchêne, Anne Johannet, Thierry Marchand, et Robert Russ. Sans oublier 3 objecteurs de conscience, 2 secrétaires à mi-temps, et 2 CTR... Il y a du monde pour faire avancer le navire.

Le Comité Directeur de l'EFS (la Direction, les responsables nationaux de stages, et les correspondants régionaux, soit une trentaine de personnes à l'époque !) se mobilise autour d'une « déclaration de politique

générale ». Oui, il faut bien assumer le slogan qui colle à l'EFS : « l'État dans l'État » ! Nous affirmons haut et fort que la lutte pour le libre-accès aux cavités doit être une priorité absolue, et que les brevetés ont un rôle essentiel à jouer.

Des brevetés, on en « produit » autour de 150 par an à l'époque ! Des jeunes (il est encore possible de gagner quatre sous en encadrant dans les centres de vacances), et des moins jeunes, qui prennent des responsabilités fédérales. Cette année-là, 70% des présidents de CDS et CSR sont brevetés EFS...

Mais la formation d'initiateur manque d'homogénéité : dans certains stages on va d'abord à - 400, dans d'autres on privilégie la péda. Or le nombre d'accidents en situation d'initiation n'est pas négligeable. Il va falloir convaincre... Ce sera long !

A quelques lieues de chez nous, un rideau de fer s'est irrémédiablement désagrégé. Des centaines de spéléos de l'Est commencent à venir explorer la France souterraine qu'ils considèrent comme l'Eldorado ; avec leur

matériel, et leurs techniques. Chance ou nouveau risque ? L'EFS commence à s'en préoccuper.

B- Restructuration

Première crise sérieuse avec le bureau fédéral : dans le cadre d'une « restructuration » du pôle de Lyon, l'EFS perd une des deux secrétaires à mi-temps en la personne de Cathy Jeuillard.

L'affaire courait depuis mai : le CD vote la suppression d'un demi-poste salarié à cause de « difficultés financières ». Mais qui des trois salariées travaillant rue de Nuits ? Suspense jusqu'en septembre : c'est Cathy qui reçoit le 19 la lettre recommandée l'invitant à se présenter le 27 « à un entretien préalable à votre licenciement économique ». La direction EFS s'oppose à cette décision et demande d'être informée des motifs. Même réaction de la part des présidents de la commission publication (Roger Boislaigue) et documentation (Roger Laurent). Le CD FFS du 21-22 octobre avale cette demande et donne un mois au bureau pour présenter aux 3 présidents des commissions



Cathy Rosier (née Jeuillard) et Roger Laurent au congrès national de spéléologie à Poligny en 2007.

concernées le dossier qui a abouti à ce choix. Le lendemain, Cathy reçoit un nouveau recommandé « la procédure de licenciement à votre rencontre est suspendue jusqu'à nouvel ordre ». Le 19 novembre sont réunis autour du président FFS tous les salariés, les objecteurs et représentants des trois commissions. L'ambiance est sordide... Point de « dossier » sur les critères de choix... Cathy craque, laissant une lettre manuscrite « je me propose comme volontaire pour être la salariée devant faire l'objet de ce licenciement économique ». La messe est dite.

Après 13 ans de service au sein de la fédération, elle est déclarée « la moins polyvalente » dans les conclusions d'un audit réalisé par...

C- Vaches maigres

1990 : la part de subvention FFS dans le budget EFS passe de 166 500 francs (1988) à 145 000 francs (soit de 25 382 € à 22 105 €). Et dans la foulée, plus d'objecteur non plus ! Comme prévu, le travail s'accumule : je me coltine la gestion informatique des brevetés, la saisie, la mise en page et l'expédition d'Info-EFS... Passionnant.

Le rôle préventif de l'EFS devient de plus en plus crucial ; il faut absolument faire passer des messages de prudence. Après des sauvetages hyper médiatisés (Pierre Saint-Martin, Verneau), des accidents pas franchement justifiables (blocages par crue très moyennement imprévisible, chutes sur corde sans nœud...) dont certains impliquent des brevetés en situation d'initiation... les menaces de réglementation de la spéléo n'ont jamais été aussi fortes.

Des articles techniques commencent à être publiés dans Info-EFS. On insiste de plus en

plus sur la sécurité et l'auto-secours en stage...

Deux vraies réussites pour finir cette année 1990. L'organisation du premier stage initiateur international, à l'issue duquel des brevets FFS seront délivrés à des Hongrois et des Roumains. Et la tenue des journées d'études à Clermont-Ferrand qui auront réuni 66 participants, et les trois quarts du comité directeur.

D- 1991 : dossiers chauds

Deux éléments à souligner cette année-là.

Tout d'abord, les appels à la formation, et à la rigueur dans la formation, ont fini par être entendus. Un record qui à ma connaissance n'a encore jamais été battu : 148 comptes-rendus normalisés de stage sont parvenus à l'EFS, totalisant près de 1600 stagiaires. L'information se modernise : on parle du « 36-15 SIR-SPELEO », ce qui ne veut plus rien dire aujourd'hui, mais on pouvait consulter le calendrier des stages par téléphone, sur l'écran du minitel !

Par ailleurs, les initiatives visant à assurer à l'EFS une certaine autonomie financière commencent à porter leurs fruits : beaucoup de publications à vendre, posters, pin's, cartes postales... et surtout importation et revente sur les stages de combinaisons fabriquées en Tchécoslovaquie. La combine rouge avec le logo EFS sur la poitrine : la classe ! Opération suspendue hélas au bout de quelques mois, car bien mal vue de la concurrence hexagonale.

Des deux « dossiers chauds » qui prennent de l'ampleur, il y a d'abord le brevet d'État. Le dossier a été officiellement confié à l'EFS l'année précédente par le bureau fédéral. Un vrai boulet pour moi !

J'ai eu le plaisir de déléguer cela à mon adjointe Anne Johannet qui a eu carte blanche pour conduire l'étude et la négociation. Toute ma gratitude !

Le BE était sujet à polémiques, mais que dire alors du projet nommé « Jeux Pyrénéens de l'Aventure », ou sous un autre terme : compétition en spéléo, prévu pour l'année suivante ? Encore une affaire confiée à l'EFS. Une enquête auprès des brevetés actifs sur la pratique compétitive en spéléo aura quand même provoqué 200 réponses, mais pas la levée de bouclier attendue (ou espérée, ou redoutée, c'est selon...). Il faudra encore être un peu patient...

E- 1992 : passage de témoin

Saint-Gaudens, mai 1992... C'est fait ! le premier « championnat de France de spéléologie » s'est déroulé parallèlement à l'assemblée générale de la FFS, en la présence de Nelson Paillou, président du Comité Olympique et Sportif Français. Déchaînement des « pour » et des « contre » qui semblent découvrir au dernier moment cet « essai » qui était officiellement annoncé et voté depuis belle lurette par l'AG FFS. Deux moniteurs EFS sont déclarés champions, félicitations...

En septembre, l'EFS organise un sondage auprès des brevetés (350) = 59% de réponses. 63% des exprimés se déclarent « choqués par l'organisation de courses sous terre ». L'AG en tiendra compte ultérieurement. Mais en tout cas, la FFS obtiendra quelques temps après cette compétition la « délégation » du ministère tant espérée... et un Directeur Technique National.

Des résultats encourageants sur la formation d'initiateur fédéral !

Le référentiel de compétence est systématiquement envoyé aux inscrits, et on applique désormais une évaluation technique au bout de deux jours. Paradoxalement, le taux de réussite n'a jamais été aussi élevé : les stagiaires, mieux informés, se préparent mieux. La suite du stage devient une véritable formation scientifique et pédagogique. Il reste à généraliser l'organisation en parallèle d'un stage « support » type découverte... Ce sera pour plus tard.

La pratique de la spéléologie « extra-fédérale » connaît un engouement sans précédent, notamment pour les jeunes en centre de vacances. Depuis plusieurs années, des brevetés EFS bénéficient de vacances Jeunesse et Sports pour enquêter sur leur département. En 1992, sur 5 départements seulement le nombre de jeunes ayant fréquenté au moins une cavité dépasse les 17000 !

Par l'intermédiaire de son « service placement », l'EFS – depuis 1969 – met en relation des organismes demandeurs et des brevetés fédéraux volontaires pour encadrer : la demande est très largement supérieure à l'offre... et le risque de voir se développer un encadrement non diplômé n'est pas négligeable.

Mais le brevet d'initiateur n'est pas fait pour cela : il exige des compétences techniques pour assurer la sécurité dans la pratique des clubs, pratique régulière.

C'est pourquoi j'ai proposé au Comité Directeur EFS de mars à Dijon un projet de « brevet d'accompagnateur en grotte », correspondant à l'encadrement d'un groupe dans une cavité ne nécessitant pas d'agrès. Malheureusement cette idée a été rejetée lors des Journées d'études de novembre. Il est vrai

que le BE était dans les tuyaux, et que moi j'étais à la retraite !

Pour achever ce mandat, mes derniers mots dans Info-EFS furent « Je me retire donc arrivé au terme de mon mandat, et resterai à l'écart. Avec regrets, mais sans hésitation. Et si d'aventure j'étais amené ultérieurement à revenir « aux affaires », ce serait seulement avec la certitude de pouvoir être utile à l'EFS ». 10 septembre 1992.

II- Saison 2 : oct. 1993 – oct. 1996

A- Plebiscite !

23 octobre 1993. Plusieurs dizaines de brevetés se trouvent réunis dans une vaste et sombre salle lyonnaise, pour un « débat » provoqué par le bureau fédéral pour tenter de débloquer la situation provoquée par la démission de Anne et son équipe. On entend les mouches voler... car l'objectif est clair : il faut trouver un président pour l'EFS.

Les mouches m'horripilent. Et après nombre de sollicitations et d'apartés dans les couloirs, je finis par proposer une nouvelle fois mes services, mais seulement après avoir obtenu l'aval de

l'ensemble des brevetés.

Car pas question de simplement boucher un trou (depuis le temps que je prône le libre-accès aux cavités, ce serait un comble !) : il me faut une équipe reconnue, et un projet partagé.

Pour la première fois les brevetés actifs sont appelés à donner leur avis ! Le projet proposé est de « populariser l'enseignement de la spéléo auprès des fédérés et des débutants ». Un recentrage vers ce qui me semble être la vocation fondamentale de l'EFS. 315 brevetés circularisés... 185 réponses ! C'est énorme... N'oublions pas qu'il ne s'agissait pas alors d'un simple clic de souris : il fallait écrire, mettre sous enveloppe, coller un timbre...

Ce résultat a été jugé très encourageant pour la nouvelle équipe constituée de Jean-Pierre Holvoet président-adjoint, Stéphane Nore trésorier (ex-objecteur, remplacé plus tard par Catherine Dallidet), Jacques Kerdaffrec (remplacé ensuite par Stéphane Jaillet), Joël Possich, Serge Caillault, et Frédéric Roux.

Le président et son adjoint seront officiellement élus par le CD FFS le 19 février 1994, mais nous n'avons pas attendu ce « feu vert »...



Gérard Propos, Président de la FFS soufflant les bougies lors des 25 ans de l'EFS à Dijon en 1994.

B- Information, formation... action !

Le programme d'action pour les années à venir peut se décliner en quatre objectifs :

- améliorer la circulation de l'information au sein de la commission ;
- inciter les spéléos à se former, et les débutants à se fédérer ;
- créer de la documentation pédagogique et relancer la recherche technique ;
- accroître le taux d'encadrement breveté dans les clubs de la FFS.

Et pour la première fois, le n° 25 d'Info-EFS de 1994 est sous-titré « 1^{er} semestre ». Les brevetés vont désormais recevoir l'information deux fois par an. Finies (ou presque...) les annonces périmées avant parution. Articles techniques, actualité dans les régions, liste nominative des brevetés... A quoi il faut ajouter des « circulaires d'information » pour les infos urgentes.

Le résultat est édifiant : en 1995, 422 CRAC (compte-rendu annuel d'activité de cadre) arrivent à l'EFS, chiffre jamais égalé depuis.

Et c'est le lancement du GET, le Groupe d'études techniques, piloté par Joël Possich. Après un démarrage difficile (car qui dit « groupe » dit aussi consensus sur ce qui est publié), Joël, convaincu de l'importance du retour d'expérience et de l'intérêt des tests de matériel, parviendra à publier dans Info-EFS et Spelunca 16 articles techniques en trois ans.

Et même si ce n'est pas que l'affaire du GET, la publication majeure de l'EFS sera bien celle du « manuel technique niveau initiateur », dont la gestation aura duré des années, mais dont l'accouchement sera bien réel en 1996.

Mais ce qui ne va pas bien alors,



Le « gâteau d'anniversaire » pour les 25 ans de l'EFS à Dijon en 1994.

c'est la formation de cadres... Les initiateurs formés les années précédentes ont le tort de rester fédérés (!). Pourtant, il reste deux centaines de clubs sans encadrement breveté. Le choix est fait de l'aide financière aux stagiaires : stage à moitié prix pour les candidats issus de clubs sans breveté. Ça marche, du moins pour un certain temps...

Et pour aider les responsables de stages, l'idée géniale : un « moniteur national », en la personne d'Alain Cayla – particulièrement disponible – va participer à l'encadrement de tous les stages initiateurs au calendrier, indemnisé à partir de vacances Jeunesse et Sports. Il va largement contribuer à homogénéiser les formations, car le « référentiel de compétences » est maintenant publié, avec des « modalités d'organisation du stage ». Reste à les faire appliquer...

Un grand moment durant ces trois années : les 25 ans de l'EFS seront célébrés près de Dijon le 11 novembre 1994, en la présence de plus de 80 spéléos de toute la France.

C- Quand on s'impose, on s'expose...

Et les polémiques alors ? Eh bien, on s'ennuierait presque !

La compétition ? C'est fait, on n'en parle plus. Le BE ? Il est là, on s'y fait... Il y a bien les histoires de normes européennes qui pointent leur nez et qui agacent. Certains aimeraient bien que l'EFS s'y oppose farouchement, mais l'expriment à voix feutrée...

Car comme je l'avais écrit dans l'éditorial d'Info-EFS en 1995, celui qui veut imposer ses idées s'expose à devoir lui-même les appliquer : en effet il était très clairement dit que ni moi-même ni mon adjoint Jean-Pierre Holvoet ne postuleraient à la présidence de l'EFS l'année suivante...

Il faudrait trouver quelqu'un d'autre. Heureusement, la direction EFS ne manquait pas d'énergie positive...

III- Saison 3 : mai 2000 – oct. 2001

A- Transition

« Jamais deux sans trois » d'accord ! Mais il ne faut pas abuser des bonnes choses.

Pour éviter de terminer un mandat de quatre ans à la présidence de l'EFS, Joël Possich devient président de la fédération... On ne va pas le lui reprocher ! Malgré des appels au peuple répétés et insistants, point de candidat prêt à le

remplacer à ce moment-là. Et bien évidemment, c'est son adjoint qui reprend le flambeau, pour la troisième fois.

Par contre, les choses sont clairement annoncées dès le début : Limagne redevient président EFS, mais seulement pour une période transitoire, le temps que son adjoint désigné, Philippe Kernéis, soit bien au fait de tous les dossiers.

L'équipe de Direction se compose alors de Philippe Kernéis (président-adjoint), Nicolas Clément, Jean-Pierre Depaquis, Jean-Pierre Holvoet, Marc Latapie, Stéphane Nore, et Stéphane Guillard (remplacé ensuite par José Mulot).

La réforme des stages élaborée sous le mandat de Joël est en marche, mais il faut continuer de soutenir la formation d'initiateurs : en plus de l'opération « 2 initiateurs par club », ce sont les candidats de moins de 26 ans qui bénéficient du tarif réduit.

Une enquête auprès des clubs FFS permet également de publier la liste des « clubs pratiquant l'initiation », en d'autres termes, ceux qui accueillent favorablement les débutants. Information capitale pour tous les stagiaires « découverte » qui envisagent de poursuivre l'activité dans leur région. L'impact reste à mesurer...

En dehors de la découverte pratiquée dans les stages et les clubs, il devient possible d'évaluer le volume d'activité des structures professionnelles de guidage qui bénéficient du



Stéphane Nore, objecteur de conscience au début des années 1990, et Monique Rouchon, secrétaire à l'EFS de 1983 à 1999



Laurent Mangel (Lorenzo), objecteur de conscience de 1994 à 1996 et salarié depuis 1999, en charge du secrétariat de l'EFS.

« Label EFS » : 17 structures en 2001, et plus de 20000 personnes initiées ! Ce « label » (qui existe depuis 1989) est délivré aux centres qui en font la demande, et dont l'activité est conforme aux recommandations fédérales.

Ces recommandations fédérales « Sécurité et prévention pour les sorties de découverte du milieu souterrain et d'initiation à la spéléologie » font peau neuve justement lors des Journées d'études de L'Isle en Rigault le 12 novembre 2000, et sont officiellement reconnues par le ministère l'année suivante.

La diffusion de l'information reste prioritaire. Spelunca n°81 de 2001 est presque entièrement consacré à l'EFS et... à Norbert Casteret. Des circulaires sont envoyées maintenant à un réseau de 65 « correspondants départementaux » (soit presque tous les CDS). Et enfin, depuis octobre 2001, l'EFS dispose d'un site web à part entière qui ne cessera de s'enrichir.

Et comme prévu, Philippe Kernéis présentera sa candidature à la présidence de l'EFS au CD FFS d'octobre 2001, avec comme adjoint... Rémy Limagne.

L'AVÈNEMENT DES BREVETS D'ÉTAT DANS L'HISTOIRE DE L'EFS

Jean-Pierre Holvoet, Président adjoint de l'EFS de 1993 à 1996

La préoccupation de nombreux cadres de l'EFS de voir s'instaurer un brevet d'État en spéléologie s'est faite jour très tôt et cette revendication n'a fait que croître au cours des années : la création d'un brevet d'État de spéléologie est une vieille histoire !

Je ne saurais passer sous silence l'histoire du guidage spéléo relatée avec chaleur, nostalgie parfois mais sans aucune animosité par Jean Trébuchon dans son livre « Chronique de la naissance annoncée du guidage spéléo ».

On y découvre le combat de quelques personnes, spéléos de renom pour certains, désirant vivre de leur passion sans pour autant le faire en dehors de la FFS dans laquelle ils sont fortement investis.

1952, Jean Trébuchon fait ses premiers pas de guide spéléo, puis crée le 7 juillet 1967 l'association nationale des guides et moniteurs de spéléologie (ANGMS) avec entre autres L. Berger, J. Lavigne, G. Montovani, G. Marchand, G. Michel, C. Pommier, A. Roquebrun.

Parallèlement, dans les années 1960, la question d'un brevet d'État intéresse les pouvoirs publics. En avril 1967, le Ministère de la Jeunesse et du Sports sollicite la FFS au sujet de la création d'un brevet d'État de spéléologie. Une première rencontre au Ministère conduite par Philippe Renault et Michel Letrône permet d'en définir les attentes et les enjeux : la FFS doit présenter un projet portant sur

les conditions de délivrance d'un brevet d'État de spéléologie. Dès lors de nombreux échanges ont lieu entre l'ANGMS et la FFS (R. Ginet, M. Letrône, G. Marchand, F. Petzl, C. Pommier et J. Trébuchon). Cependant, sans réelle explication, le dossier de création d'un brevet d'État de spéléologie disparaît des préoccupations du Ministère...

Quoi qu'il en soit, en 1968, La FFS, en acceptant que l'ANGMS devienne adhérent reconnu par là même le professionnalisme.

Mais la revendication d'un brevet d'État de spéléologie s'est heurtée durant très longtemps à une position fédérale, EFS incluse, ferme mais néanmoins ambiguë. En effet, la FFS affirmait alors son opposition à la mise en place d'un brevet d'État en spéléologie mais revendiquait d'être associée pleinement à l'élaboration et à l'application de celui-ci, si, d'aventure le Ministère passait outre son veto. L'histoire du guidage spéléo que nous raconte Jean Trébuchon en est une excellente illustration.

Mais, pour ambiguë qu'elle soit, cette position se justifiait par le fait que la pratique extra fédérale d'alors était essentiellement celle des centres de vacances et de loisirs. Dans ces conditions, la FFS préférait travailler en concertation avec les organismes formateurs d'animateurs de CVL.

C'est ainsi qu'elle a participé aux stages de qualification organisés par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) permettant la délivrance conjointe CEMEA/FFS d'un « certificat de qualification

spéléologie » (François Alamichel, Jacques Kerdaffrec, Marcel Meyssonier, etc.)

Ce certificat sanctionne une formation spécifique permettant à l'animateur « d'agir au sein d'une équipe éducative, de respecter les règles d'orientation de l'activité et de savoir passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence. »

Cette collaboration a également débouché sur :

- la création d'un service de placement fédéral permettant de mettre en relation des brevetés fédéraux désirant encadrer durant l'été et des organismes à la recherche de cadres (1972) ;
- l'élaboration de recommandations « spéléologie et sécurité » dans les centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs (Mâcon les 14 et 15 novembre 1981) ;
- la mise en place de conseils animation auprès des CVL dès 1984 en Aveyron (Bernard Piart) puis dans de nombreux départements grâce à l'adoption d'une convention bipartite CDS/DDJS en 1988.

De très nombreux travaux, contributions, études et réunions ont alors émaillé l'histoire de l'EFS influençant incontestablement ses choix et certaines de ses orientations.

Cette « menace » n'a pas eu que des effets négatifs, puisqu'elle a aussi suscité un important travail pédagogique pour améliorer la qualité des stages fédéraux, fait prendre conscience de la fragilité de notre « spécificité »

et durant un temps entraîné un fort engouement pour les brevets fédéraux.

Au fil du temps et dans pratiquement tous les Info-EFS, on va voir apparaître des comptes rendus de travaux souvent contrecarrés par des prises de position de la direction EFS ou du Comité directeur fédéral. Dans INFO-EFS n°13 de 1982, on peut lire un compte rendu de commission sur le thème « le guidage et le brevet d'État » rédigé par Martinho Rodrigues suite aux journées d'étude de Mâcon des 15 et 16 novembre 1981, suivi immédiatement de « la position EFS vis à vis de la création d'un brevet d'État concernant la spéléologie. »

On découvre également sous la plume de Gérard Duclaux dans Info- EFS n°14 de janvier 1983 que l'EFS a participé à de nombreuses réunions qui ont abouti à la création d'un certificat d'aptitude à l'animation des activités de pleine nature (CPAN). Ce certificat destiné à des emplois salariés dans un cadre associatif ou dans des collectivités territoriales, non obligatoire, ne sera jamais mis en oeuvre faute de parution des décrets d'application.

Sous la pression conjointe de nombreux cadres exerçant avec leur brevet fédéral et selon les périodes du Ministère de la Jeunesse et des Sports des groupes de travail vont se succéder :

- En novembre 1984, un groupe composé de Jean-Paul Barrière, Jean-François Bessac, Guy Brabant, Gérard Duclaux, Philippe Eté, Jacques Kerdaffrec, Thierry Krattinger, Daniel Martinez, Christophe Mourrat, Bernard Piart, Christian Pomot,

Miché Rattier et Martinho Rodrigues est chargé de définir le contenu d'une consultation nationale sur le brevet d'État que la FFS a confiée à l'EFS. Cette consultation sera diffusée dans le Spelunca n°17 de janvier-mars 1985 et ne recueillera que 3,3 % de réponses (234), dont 52 pour la création d'un brevet d'État, 172 contre et 10 sans opinion.

- Lors de l'assemblée générale de la Chapelle en Vercors en mai 1986, les grands électeurs se prononcent contre la création d'un B.E. mais pour la poursuite de la réflexion sur le sujet (Spelunca n° 24 octobre-décembre 1985, bruits de fond page VI)

- En 1987 lors des journées d'étude est créé d'un groupe BE chargé de recenser toutes les formes de guidage et de professionnalisme, de réaliser une étude détaillée des avantages et inconvénients de la mise en place d'un BE et de proposer un cursus de formation. Jean-Pierre Holvoet, chargé par le Comité directeur de ce problème accepte de coordonner les travaux.

- En 1988, l'EFS, mandaté par le Comité directeur fédéral pour rédiger un rapport sur le brevet d'État, poursuit sa réflexion en créant un groupe de travail chargé de définir les contenus d'un BE, de préciser le cahier des charges, de réfléchir aux équivalences possibles et de réactualiser les arguments pour ou contre la création d'un BE. Ce groupe est composé de Christian Boussagol, Marie-Hélène Flaujac, Rémy Limagne, Jean-Claude Raymond, et d'un représentant du groupe de 1987 et du syndicat national des professionnels de la spéléologie qui a vu le jour le 11 juin 1988 à Saint Bauzille de Putois. C'est François Bocquet qui présente les conclusions du

groupe brevet d'État. A l'issue des échanges, la direction EFS adresse au CD FFS un avis circonstancié où elle indique ne pas être favorable à court terme à la création d'un BE. (Info-EFS n° 20 de 1989, page 36).

- Un autre groupe de travail sur le guidage a pour objectifs sont de faire un état des lieux de l'encadrement extra fédéral, et de définir le rôle de l'EFS et de la FFS face à ce phénomène. Ce groupe est composé de Didier Cailhol, Daniel Cavaillès, Jacques Gudéfin, Jacques Kerdaffrec, et d'un représentant du groupe de 1987 et du syndicat national des professionnels de la spéléologie. Jacques Gudéfin, lors de la réunion du comité EFS le 19 novembre 1989 à Revel, fera le rapport oral sur les conclusions du groupe « guidage » et interrogera les participants en demandant si la FFS doit s'investir beaucoup plus qu'elle ne le fait actuellement dans la spéléologie de loisirs ? Si oui, pourquoi ? Au cours des débats le fait professionnel est enfin reconnu ainsi que son côté irréversible comme le soulignait Christian Dodelin dans ses réflexions personnelles sur les professionnels de la spéléologie (Info EFS n°18 de février 1987 page 45) et les participants souhaitent « que cette pratique soit prise en charge par les CDS et les CSR en fonction d'une politique nationale de développement (libre accès, extension de la spéléologie de loisirs) »

- Un nouveau groupe de travail est mis en place « spéléologie de loisirs et tourisme » avec Guy Bariviera, Guy Brabant, Marie-Hélène Flaujac, Gérard Garnier, Laurent Macary, Franck Marcilloux et Bernard Piart (Info- EFS n°20 de 1989, page 51).

En septembre 1989, un rapport d'opportunité refait le point sur cette question et propose « d'engager la FFS à étudier en collaboration avec les services du secrétariat d'Etat de l'époque et les partenaires concernés, les modalités de création d'un brevet d'Etat dans laquelle les intérêts de la FFS seraient sauvegardés ». C'est cette position qui prévaudra par la suite.

En 1990 dans un article intitulé « l'EFS pour quoi faire ? » le Président de l'EFS Rémy Limagne se montre beaucoup plus pragmatique : « Le ministère pousse à la création d'un brevet d'Etat ? Négocions-le fermement contre des garanties sur l'accès aux sites, des aides financières sérieuses, etc. » (Info-EFS n°21 de 1990, page 7).

L'assemblée générale de 1990 confirme l'orientation proposée en 1989 en adoptant le texte suivant : « La FFS s'engage à étudier avec le SEJS des brevets d'éducateurs sportifs option spéléologie et/ou canyon. Elle mandate l'EFS pour cette étude. »

L'EFS va alors s'engager avec compétence et sérieux sous la houlette d'Anne Johannet, présidente adjointe de l'EFS qui associe aux travaux le SNPS et le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports. (Info EFS n°23 de 1992 pages 70 à 72).

Il faudra pourtant attendre janvier 1991 pour qu'un groupe de travail tripartite composé de représentants et de techniciens du ministère, de la FFS et du SNPS soit créé à l'initiative de la FFS. Ce groupe était composé de Jean-Pierre Sylla, inspecteur coordonnateur, Rémy Andrieux, Jean-Paul Barrière, Bernard Piart et Bruno Théry pour le ministère, d'Anne Johannet, Jean-Pierre Holvoet secrétaire général de

la FFS, François Alamichel et Raynal Delozanne pour la FFS et de Pierre Gaboriau, président du SNPS, Éric Charron, François Bocquet et Guy Brabant.

Aux premières réunions assistaient également au titre de la FFS : Rémy Limagne, Guy Bariviera, Marcel Meyssonier et Denis Pasquier.

Lors de la réunion élargie des 18 et 21 mars 1992 ont également participé :

Au titre du MJS : Martine Grosgeorge chargée de mission, Serge Fulcrand et Marcel Meyssonier ; au titre de la FFS : Didier Faust, Jean-François Godart, Anthony Lévêque et Bernard Tourte ; et au titre du SNPS : Daniel Cavallès, Stéphane Girard, Jacques Kerdaffrec et Thierry Krattinger.

Les discussions entre la Fédération et le SNPS ont souvent été vives sans pour autant remettre en cause une volonté commune d'assurer une liaison étroite entre le milieu professionnel et le milieu fédéral.

Les assemblées générales de 1991 et de 1992 ont successivement approuvé la démarche du groupe de travail et les grandes lignes du projet d'arrêté portant création du BEES 1, option spéléologie.

L'arrêté fixant les conditions de la formation spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré, option spéléologie est signé le 27 octobre 1992 et paraît au journal officiel le 6 décembre 1992.

Il est suivi le 12 janvier 1993 par la signature du décret n° 93-53 portant création du brevet d'aptitude professionnelle d'animateur technicien (BAPAAT) de la jeunesse et des sports ; décret paru au journal officiel du 16

janvier 1993. Jean-Pierre Holvoët et Bruno Théry ont participé à la mise en place de ce diplôme à titre d'expert notamment pour le support technique spéléologie.

Dès lors, dans le cadre de la commission professionnelle créée le 10 juin 1993 réunissant les différentes composantes administrative, fédérale et professionnelle, et des réunions d'harmonisation, Jean-Pierre Holvoët gère pour la FFS ce dossier avec l'appui de la direction technique. Raynal Delozanne a durant plusieurs années siégé au titre de la FFS dans cette commission.

Le symposium « Enseignement de la spéléologie en Europe » organisé lors du congrès national à Orthez les 21 et 23 mai 1994 constitue l'occasion de faire le point sur cette page d'histoire qui vient de se tourner et de constater la volonté commune de la FFS et du SNPS de travailler ensemble.

Il faudra encore attendre quelques années, la création d'une commission professionnelle et de nombreux échanges, pour que cette volonté devienne une réalité.

Une passerelle entre diplômes fédéraux et brevet d'Etat va ainsi permettre à de nombreux titulaires du BE de devenir moniteur fédéral et donc de s'impliquer dans la vie de la fédération.

Cette « connivence » entre la FFS et le SNPS en surprend plus d'un, voire crée des envieux. La mise en place d'un label FFS qui a remplacé le label EFS initié en 1989 participe également à ce rapprochement.

L'EFS continue de suivre l'ensemble des dossiers concernant les brevets d'Etat et de nombreux cadres s'impliquent dans les formations.

La création récente (15 décembre 2006) du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive » mention spéléologie est venu couronner plus de 12 ans d'effort. Elle va permettre à la FFS de trouver les cadres

techniques dont elle a besoin et de développer encore davantage son expertise.

Grâce à, ou à cause de, cette question qui a mobilisé fortement toutes les équipes de direction de l'EFS durant toutes ces années, l'EFS, malgré les turbulences que

cela a entraînées, a su améliorer la qualité de ses stages et rester impliquée dans tout ce qui touche à la formation.

Souhaitons qu'elle agira de même durant les 50 années à venir.

Bibliographie

- CAPN, Rapport à Mr le Premier Ministre, Info-EFS n°14, janvier 1983
- Charron Éric, L'enseignement professionnel de la spéléologie en France, Spelunca mémoires n°24, 2000, pages 175 à 178
- Clément Nicolas, Comment devenir moniteur par équivalence ?, Info-EFS n°37-38, 2000, page 11
- Direction EFS, Position EFS vis-à-vis de la création d'un brevet d'État concernant la spéléologie, Info-EFS n°13, janvier 1982
- EFS, Compte-rendu du groupe de travail sur la spéléo de masse, Info-EFS n°15, février 1984
- EFS, Groupe de travail : brevet d'État, Info-EFS n°16, février 1985, pages 9 à 11
- FFS, Le brevet d'État consultation nationale, Spelunca n°17, janvier-mars 1985, pages XVII à XX
- FFS, Assemblée générale ordinaire FFS 18 mai 1986 La Chapelle-en-Vercors, brevet d'État, Spelunca n°24, octobre-décembre 1986, page VI
- FFS, Position de la FFS sur le projet d'arrêté fixant les conditions d'obtention de la formation spécifique du BEES 1er degré, option spéléologie, Spelunca n°46, juin 1992, page III
- Holvoet Jean-Pierre, Le point sur les brevets d'État, Info-EFS n°25, page 29
- Holvoet Jean-Pierre, Brevet d'État 1er degré option spéléologie, le stage en milieu fédéral, Info-EFS n°28, 1995, page 25
- Holvoet Jean-Pierre, Brevets d'État et brevets fédéraux, Info-EFS n°29, 1996, pages 31 et 32
- Holvoet Jean-Pierre, BEES Spéléologie : stage en situation, Info-EFS n°31, 1997, page 30
- Holvoet Jean-Pierre, Les brevets d'État en spéléologie et leurs conséquences sur la pratique de l'activité, Spelunca mémoires n°24, 2000, pages 135 à 142
- Holvoet Jean-Pierre, Le diplôme supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité performance sportive mention spéléologie, Info-EFS n°52, 2007, pages 22 et 23
- Holvoet Jean-Pierre, L'évolution de l'enseignement professionnel en France, Spelunca mémoires n°33, 2008
- Johannet Anne, Brevet d'État de spéléologie, Info-EFS n°23, 1992, pages 70 à 72
- Kernéis Philippe, La validation des acquis de l'expérience, Info-EFS n°43, 2003, page 21
- Limagne Rémy, BEES 1er degré : allègements et dispenses, Info-EFS n°32, 1997, pages 20 et 21
- Limagne Rémy, Brevets d'État et brevets fédéraux, Info-EFS n°35, 1999, page 38
- Limagne Rémy, Stage 40 heures B.E., Info-EFS n°40, 2001, pages 7 et 8
- Meyssonier Marcel, Compte-rendu de la rencontre nationale de Vallon Pont d'Arc, point sur le brevet d'État, Info-EFS n°17, février 1986, pages 12 et 13
- Morland André, Compte-rendu du groupe EFS – CEMEA à propos des stages de qualification, Info-EFS n°13, janvier 1982
- Roche Claude, L'expérience acquise en spéléologie dans le cadre associatif reconnue par la validation des acquis de l'expérience, Spelunca n°103, 2006, pages 60 et 61
- Roche Claude, Enfin un BEES 2° degré en spéléologie ou son équivalent, Spelunca n°106, 2007, page 58
- Rodrigues Martinho, Le guidage et le brevet d'État (CR des journées d'études de Mâcon), Info-EFS n°13, janvier 1982
- Théry Bruno, Brevet d'État de spéléologie, Info-EFS n°24, 1994, pages 50 à 53
- Trebuchon Jean, Chronique de la naissance annoncée du guidage spéléo, non daté, Edité par le syndicat national des professionnels de la spéléologie

BONS ET MAUVAIS SOUVENIRS

Emmanuel Cazot, Président de l'EFS depuis 2004

On me demande d'écrire quelques lignes sur « ce qui s'est passé à l'EFS durant mon mandat », qui d'ailleurs n'est pas terminé !

Pas facile au premier abord d'écrire quelque chose sur *ce qui s'est passé* alors que j'ai encore la tête dans le guidon, et ce depuis 6 ans. Et puis, l'exercice est délicat : comment ne pas trop parler de soi ?

Ce qui a été fait ? Les bouleversements depuis 6 ans ? Cela risque de paraître bien fade en regard du travail abattu par mes illustres prédécesseurs, quand il a fallu tout mettre en place.

Alors pourquoi ne pas évoquer quelques uns de mes souvenirs, bons et mauvais au sein de cette commission ?

I- D'abord le commencement

Philippe Kernéis, à l'occasion d'un stage initiateur à Montrond le Château, a profité d'un grand moment d'abandon entre cadres à 2 heures du matin, autour de quelques bières belges, pour me convaincre d'intégrer la Direction nationale de l'EFS. J'ai tout de suite été séduit par l'ambiance EFS, celle des stages, la convivialité, la chaleur. Deux ans après, j'étais président, et là, je dois dire qu'il m'a fallu vite remettre les pieds sur terre. La convivialité, oui bien sûr, mais pas toujours...

II- Puis les mauvais souvenirs

Sitôt élu, j'ai participé à un stage dans le Vaucluse. L'ami

Pascal m'annonce, alors que je n'ai pas encore franchi le seuil du gîte « *qu'est ce que tu fais, on a un BE stagiaire qui arrive d'un instant à l'autre... « on » lui avait dit non. Il n'est pas prévu dans mon effectif, débrouille toi...* » et il me colle le téléphone en main. En fait, « on » ne lui a jamais rien dit à ce type, et c'est à moi de lui expliquer une heure avant le début du stage. Il ne comprend pas, proteste, on aurait dû le prévenir, il s'énerve : décidément c'est encore cette « maudite fédé »... toujours pareil !

Je ne suis au courant de rien, je me demande dans quel guêpier j'ai mis les pieds ! Après un gros bluff et une interminable bouffée de chaleur, l'affaire est enfin réglée. J'ai cru que l'anecdote ne se renouvellerait pas, qu'à la fédération on n'avait que des copains !

Pourtant la suite m'a prouvé que ce n'est pas toujours le cas. En devenant président de l'EFS, j'allais aussi croiser des gens dont j'ignorais tout, mais dont l'animosité idéologique à mon égard serait totale. L'EFS déchaîne les passions, parfois dans ce qu'elles ont de pire.

Avec l'avènement, ces dernières années, des forums internet sur la spéléologie, tribune ouverte à tous les extrémistes, qui jusque là n'avaient pas la parole, c'est quelquefois le déchaînement, les insultes, les allégations mensongères, etc.... L'EFS, à travers ses stages diplômants, cristallise quelques fois toutes les injustices de la société et réactive parfois des échecs personnels.

L'apothéose de ce genre de

situation fut sans doute cette affaire de dépôt de plainte contre la fédération par une ancienne stagiaire en 2004, qui se disait victime de discrimination sexuelle. Que de temps passé au téléphone avec elle, avec la Direction technique, la Direction nationale EFS, le bureau Fédéral encore plus ennuyé que nous. Heureusement la Fédération s'en est tirée mais à quel prix pour l'EFS : le lot de calomnies épanchées sur internet a laissé bien des cicatrices. Même s'il est difficile encore aujourd'hui de quantifier les dégâts causés par cette affaire.

Un autre sujet de crispation, et c'est surprenant, j'avais plutôt imaginé le contraire en arrivant : la technique. Et quand cette dernière est qualifiée de « légère », c'est l'exacerbation des passions. Combien savent mieux, combien détiennent la vérité, combien dénigrent les tests effectués par le Groupe d'Etude Technique de l'EFS que nous avons réactivé ? Les articles techniques de l'EFS qui paraissent régulièrement dans Spelunca sont le plus souvent fort appréciés, mais parfois combattus avec hargne. Ce qui est sûr, comme l'EFS n'est pas dogmatique, pour reprendre une expression usitée par mon prédécesseur¹, c'est qu'il est nécessaire encore aujourd'hui que tout ce petit monde de passionnés se côtoie, et mette un peu d'eau dans son vin... Pour un spéléologue, c'est difficile !

1- Kernéis Philippe, Limagne Rémy, 2002, L'EFS est-elle dogmatique et normalisatrice ?, Info-EFS n°43, page 6

III- Mais surtout les très bons souvenirs

Bien heureusement, et si je suis encore à l'EFS, c'est pour l'autre versant, le plus surprenant. Car l'EFS n'a pas fini de nous surprendre.

En 2006, ce fut l'année des premières Journées d'étude inter-commissions à Méaudre, c'est à dire une organisation commune avec nos collègues plongeurs et canyonneurs avec la participation de la Commission médicale. A cette occasion, nous devons, traiter à l'EFS d'un sujet délicat à mettre en place : la formation continue des cadres. Question cruciale à l'heure où des présidents de CDS, de clubs, forts de leur responsabilité, interrogent régulièrement l'EFS sur la capacité à encadrer de leurs « vieux » cadres. Quasiment rien n'a été tenté dans ce domaine depuis des années, le chantier est donc d'importance.

Malgré une mobilisation faible des cadres, à peine 30 spéléologues ont répondu présent, le débat fut vif et passionnant car chacun prenait conscience de l'enjeu pour l'EFS. Et puis il y avait cette toile de fond : faut il rendre obligatoire, à l'instar de ce qui se pratique à l'École française de cayonnisme, cette formation continue ? Ce qui semble une évidence pour nos collègues du canyon est tout autre en spéléologie. D'obligation chez nous, il ne saurait en être question ! C'est bien la leçon que j'ai apprise ce jour là ! L'esprit libertaire des anciens, les barbus des années 70, plane encore sur les débats.

L'année suivante, on souhaitait mobiliser un plus grand nombre de cadres. Nous décidons alors de mettre sur la table des débats des



Les Journées d'études techniques 2007 à Clermont-Ferrand. Un apéritif des plus insolite dans les sous-sols de l'Hôtel-Dieu. Plus d'une soixantaine de spéléos réunis, à l'écoute de Jean-Pierre Couturié (instructeur 1964) présentant la topographie et l'histoire de ces souterrains.



Journées d'étude de Clermont-Ferrand, un sujet « brûlant » : la refonte du référentiel de l'initiateur qui n'a pas évolué depuis 10 ans. L'idée étant de le simplifier pour le mettre en conformité avec la réalité des stages. Car il faut bien le dire, et c'est encore d'actualité en 2010, depuis 15 ans, nous ne sommes jamais parvenus à résorber la lente et inexorable décreue du nombre de candidats initiateurs. Sur le même lieu à Clermont-Ferrand, on débattait aussi des Écoles départementales de spéléologie et de l'implication des cadres fédéraux dans ces structures.

La mobilisation fut au rendez-vous ! Et là aussi, quels débats passionnants ! Des joutes verbales à n'en plus finir, des empoignades, des coups de gueule qui se poursuivaient

jusque dehors pendant la pause cigarette. Et surtout le nombre de spéléologues présents, bien supérieur à nos prévisions. C'est aussi à Clermont-Ferrand, que j'ai dégusté le plus insolite des apéritifs, au sein des anciens sous-sols de l'Hôtel Dieu, ambiance de souterrain éclairé par des bougies, 60 spéléologues échauffés par des débats passionnés !

De surprise en surprise, l'année suivante ce fut le choc : les JE doivent être annulées, faute de participants. On n'a pas analysé encore toutes les raisons de cette désaffection : manifestation très proche du Congrès international Vercors 2008 dans lequel beaucoup de cadres EFS se sont investis, début de la crise financière, éloignement du site ?

IV- Une réalité financière et bureaucratique

La crise financière, elle aussi, a eu ses répercussions sur l'EFS. Le budget de l'année 2008 passé à la moulinette, l'impossibilité d'acheter du matériel, la difficulté d'équilibrer les stages nationaux, l'obligation de tirer un trait sur le salaire du permanent qui gérait le stock de matériel de l'EFS. Il a bien fallu s'adapter : 3 mois de salariat temps plein depuis 5 ans doivent se transformer brutalement en bénévolat total. Je vous laisse imaginer la lourdeur et le temps passé avec quelques bénévoles de la DN EFS dans les sous-sols des locaux de Lyon.

Et maintenant, il faut gérer tout ce matériel avec la sacro-sainte fiche de vie de matériel d'équipement de protection individuel (EPI). Effectivement, ce début du XXI^{ème} siècle voit aussi les réglementations s'alourdir. La gestion du matériel de spéléologie doit maintenant être conforme à la législation du travail, nous devons mettre en route un système de contrôle

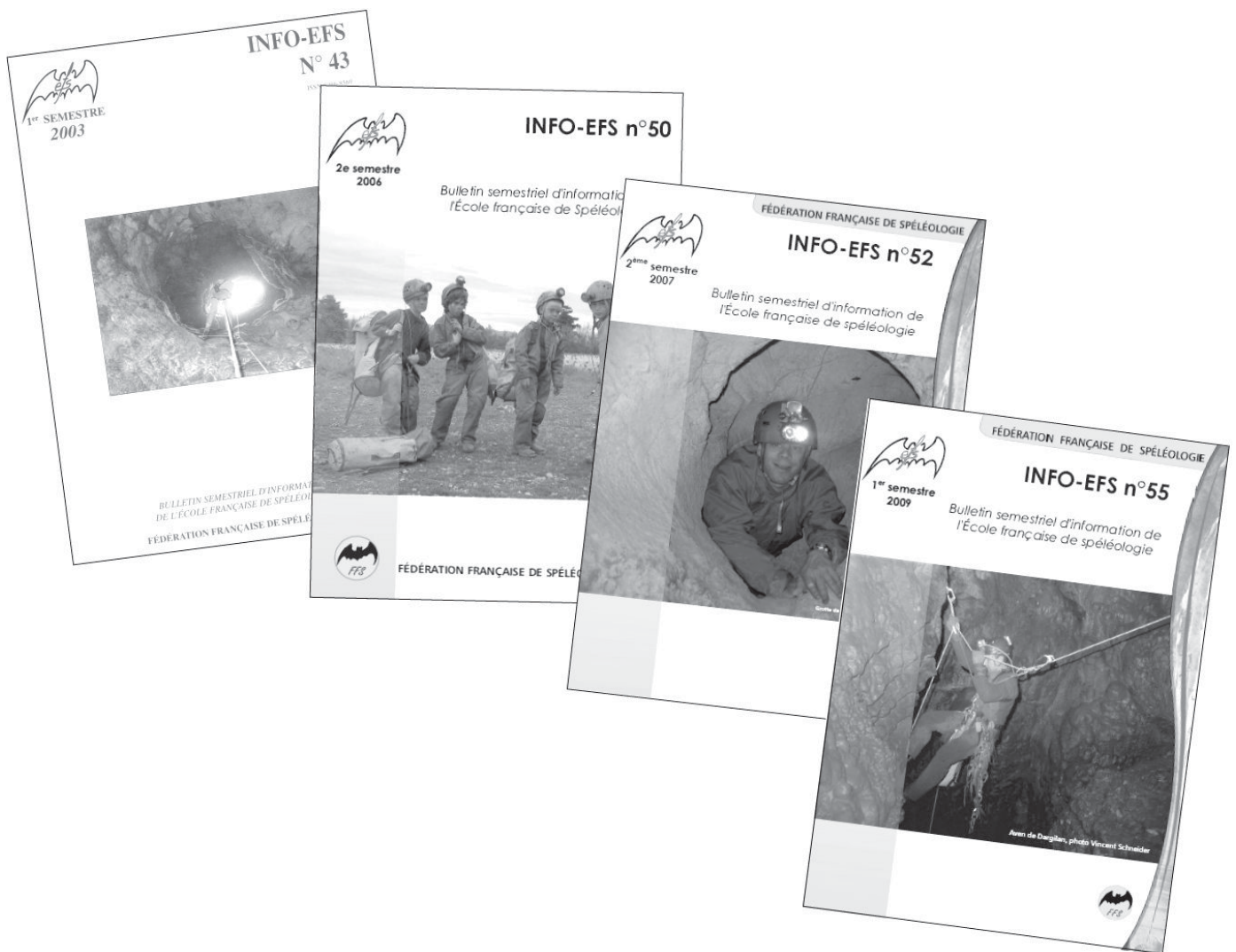
avec suivi individuel du matériel par fiche. Une gageure pour l'EFS et sa montagne de matériel. Mais nous sommes parvenus, avec l'aide de la Direction technique à établir les recommandations fédérales de gestion des EPI.

Dans un autre domaine aussi, c'est le règne de la bureaucratie : l'accueil des mineurs sur les stages doit faire l'objet de moult déclarations préalables. On en demande de plus en plus aux cadres EFS, ils doivent donner le maximum, parfois même financièrement en renonçant à leurs défraiements sur les stages.

Voici très rapidement brossés quelques souvenirs de ces dernières années passées à l'EFS. J'aurais pu également aborder les stages pour développer la spéléologie en famille, la création du DES (diplômes d'État sportif) et actuellement du DE (diplôme d'État) (associé inéluctablement à ce sempiternel combat pour que soient reconnus nos diplômes fédéraux), la mise en chantier du nouveau manuel technique de spéléologie, les tentatives de rapprochement avec les deux autres commissions

enseignement que sont la plongée et le canyon....bien sûr.

Mais finalement, je crois que ce qu'il y a de plus plaisant à évoquer pour ces 6 dernières années à l'EFS, et c'est finalement le principal dans cette très chère commission, c'est la capacité de générosité et d'engagement des cadres pour leur fédération et au service des autres, les nouveaux, ceux à qui on doit apprendre et transmettre ce que nos prédécesseurs nous ont enseigné. Ce n'est pas pour rien que l'on s'appelle École. Je l'ai constaté très souvent sur les stages et les congrès ; ainsi comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de l'anniversaire des 50 ans de notre commission : l'EFS c'est la grande famille des cadres de la Fédération. Elle sait qu'elle pourra toujours compter sur eux, comme elle l'a toujours fait.



Retrouvez Info-EFS sur:

<http://efs.ffspeleo.fr>

École française de spéléologie - Mai 2010
Imprimeur Copymedia labellisé Imprim'vert®



Photo de groupe à l'occasion de l'inauguration du Centre national de l'École française de spéléologie, à Font d'Urle - devant les locaux de la régie départementale "la bergerie de Font d'Urle" mis à disposition pour nos stages à partir de l'été 1969. Cliché X - coll. EFS



La file d'attente pour descendre par l'entrée naturelle de l'Aven d'Orgnac
Cliché Murielle Mangel



Les Présidents de l'EFS présents aux 50 ans (14 et 15 novembre 2009, Salavas - Ardèche) :
En haut, de gauche à droite : Georges Marbach, Rémy Limagne, Gérard Duclaux, Jacques Gudefin, Philippe Kernéis. En bas, de gauche à droite : Michel Letrone, Emmanuel Cazot, Anne Johannet
Cliché : Serge Caillault



Base du puits d'entrée de l'Aven d'Orgnac
Clichés Serge Caillault



ISBN 978-2-900894-17-0



9 782900 894170